

Règlement pacifique
de la question de Palestine

Le monde
désormais
isole Israël

Lire en page 03

P07

ORAN

Sortie du wali à Oued Tlélat, El Kerma et Es-Sénia

Plusieurs projets importants inspectés

Entreprise publique «Oran propreté»

Le wali mécontent de la mauvaise gestion

La Loi N:1-14: «Il doit être plus élevé que la chaussée»

Qu'est-ce qui peut arriver si le bitume
dépasse le niveau du trottoir... ?



Investissement et communication numérique

L'APN organise 02 ateliers de formation au profit des députés



L'Assemblée populaire nationale (APN) a organisé, lundi, deux ateliers de formation sur "l'investissement" et "la communication numérique", en vue de développer les compétences parlementaires des députés, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Sous le patronage du président de l'APN, M. Brahim Boughali, le vice-président de l'Assemblée, chargé de la communication, de la culture et de la formation, M. Abdallah Harchaya, a supervisé le lancement de deux ateliers de formation au profit des députés, le premier ayant pour thème "l'investissement", et le second "la

communication numérique", précise la même source. Intervenant à cette occasion, M. Harchaya a souligné "l'importance de poursuivre le cycle de formations lancées par l'administration de l'APN", mettant en avant "l'importance des thèmes choisis pour les deux sessions actuelles et leur apport à l'action parlementaire". Il a salué, à cette occasion, l'engagement de M. Boughali à intensifier les programmes des sessions de formation afin d'accompagner les députés dans le développement de leurs aptitudes parlementaires et améliorer leur performance en matière de législations dans les domaines modernes.

Prix et approvisionnement du marché

Vers le lancement d'un système d'information commun pour le suivi



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, ont convenu, lundi à Alger, lors d'une réunion de coordination, de lancer un système d'information commun pour le suivi des prix et l'approvisionnement du marché en divers produits de consommation, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture. Cette réunion coprésidée par les deux ministres, a permis d'aborder les questions liées à l'approvisionnement du

marché et au suivi des prix des produits agricoles de large consommation, précise le communiqué, ajoutant que les deux parties ont convenu de "lancer un système d'information commun pour suivre les prix et la disponibilité des produits, et anticiper les fluctuations, en utilisant les technologies modernes, afin d'éviter les pénuries ou la hausse de prix". A cette occasion, les deux parties ont également convenu de mettre en place un groupe de travail permanent chargé du suivi quotidien de la disponibilité des produits et de la stabilité des marchés, selon la même source.

Déclaration mondiale sur la protection du personnel humanitaire

Attaf prend part à la cérémonie de lancement officiel



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a pris part, lundi à New York, à la cérémonie de lancement officiel de la Déclaration mondiale sur la protection du personnel humanitaire, a indiqué un communiqué du ministère. "Représentant l'Algérie aux travaux du segment de haut niveau de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Af-

fares africaines, M. Ahmed Attaf, a pris part, ce jour à New York, à la cérémonie de lancement officiel de la Déclaration mondiale sur la protection du personnel humanitaire", précise le communiqué. Au cours de cette cérémonie, "Monsieur le ministre d'Etat a signé cette déclaration qui vise à renforcer l'arsenal juridique pour protéger les travailleurs humanitaires, conformément aux exigences du droit international humanitaire, et garantir l'acheminement des aides à ces bénéficiaires de manière totale, sûre, rapide et sans entraves".

Communication

Bouamama en visite de travail et d'inspection dans nombre d'établissements



Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a effectué, lundi, une visite de travail et d'inspection dans nombre d'établissements relevant de son département, au cours de laquelle il s'est enquis de leurs services et de leur fonctionnement. Le Centre international de presse (CIP) a été la première étape de cette visite, première depuis sa nomination à la tête du secteur de la Communication au sein du nouveau gouvernement, lors de laquelle M. Bouamama a sillonné ses différents services, à l'instar du Centre de formation dans les métiers de l'audiovisuel (CFMA) et de la cellule de production audiovisuelle et d'information, où il s'est enquis des conditions profes-

sionnelles des travailleurs. Le ministre a visité également le siège du Centre national de documentation, de presse, d'image et d'information (CNDPI), où il a marqué un arrêt dans nombre de ses services, dont celui des archives, la salle des revues et des dossiers de presse, la bibliothèque et la salle de lecture. Au niveau du service numérique relevant du centre, le ministre de la Communication a mis l'accent sur "l'importance de la numérisation, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, veille à généraliser à l'ensemble des secteurs". A cette occasion, il a appelé à "faire preuve de vigilance dans le traitement des sujets médiatiques portant sur l'Algérie".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Règlement pacifique de la question de Palestine

Le monde désormais isole Israël

Par B.Habib

Tel est pris qui croyait prendre, un adage qui caricature par faitement le fossé dans lequel est reclus Israël. Dos au mur, l'état sioniste paie aujourd'hui cash et plus que jamais, ses démentes, ses outrances génocidaires à Ghaza. Le monde s'est retourné contre lui. Désormais aux abois, le sinistrement célèbre Netanyahu, Premier ministre israélien, doit faire face, à un revirement spectaculaire dans l'histoire de l'ONU dans la position de ses membres, sans Israël et son éternel allié les Etats-Unis. A la tête du peloton, condamnant les atrocités flagrantes et jusqu'ici impunies d'Israël à Ghaza, on distingue la France de Macron, suivie du Royaume Uni, du Canada, du Mexique, de l'Australie, de l'Espagne et même la Hollande, pays pourtant réputé abriter la communauté juive, qui se sont rendus à l'évidence que la guerre que mène l'état sioniste contre les Ghazaouis depuis le 7 octobre 2023, «n'est guère la leur». Incontestablement, c'est le discours historique du président français ayant eu l'effet d'un véritable coup de massue sur l'état hébreu qui aurait joué un tournant décisif. Un pas géant est franchi sur la question de la reconnaissance de la Palestine. Déjà sur la sellette, plusieurs juifs de France avaient auparavant décidé, dans la foulée, d'acquiescer et de jubiler à l'appel d'Israël d'instaurer de nouvelles colonies en Palestine, probablement à Ghaza après qu'ils eurent à crier sur les toits qu'ils faisaient l'objet d'un antisémitisme. «La France reconnaît aujourd'hui l'Etat de Palestine», a déclaré lundi le président Emmanuel Macron, à la tribune des Nations Unies. Un geste fort, annoncé depuis plusieurs jours et désormais inscrit dans les livres d'histoire. Lors de cette grande messe qui s'est tenue, sans Israël ni les Etats-Unis, l'écrasante

majorité de l'Assemblée générale de l'ONU a adopté un texte soutenant un futur Etat palestinien. Les médias internationaux font dans l'effusion de commentaires et de clichés des plus positifs sur la victoire des Palestiniens confortée par la sortie tonitruante de la France et de plusieurs autres pays occidentaux ayant reconnu l'Etat de la Palestine. A la Une des journaux internationaux, certains saluent l'initiative, suivie aussi par le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et cinq pays européens. En Europe, le clivage est net. Les pays qui ont déjà reconnu l'Etat de Palestine, louent ce passage à l'acte. Le quotidien espagnol, El Pais, titre son édition du jour sur la session à l'ONU «qui s'est transformée en un appel à une solution à deux États». Le journal souligne un geste diplomatique mais aussi moral dans un discours «parfaitement équilibré» du président français. La Belgique qui s'est associée à la décision de la France, lundi, met à l'honneur le chef d'état français et cite ses propos dans Le Soir : «Rien ne justifie la poursuite de la guerre à Gaza. Rien». Le quotidien belge rappelle la prise de parole de Bart De Wever, Premier ministre du pays, était «plus attendue et conforme au consensus gouvernemental de la Belgique». Du côté des Etats-Unis, sans surprise, la décision brusque. Fervent allié d'Israël et malgré le fait que la décision ait été actée sur son sol, le pays de Donald Trump n'est pas d'accord. Chez la scène arabe, c'est le couronnement des efforts consentis par des pays membres des Nations Unies. «La France défie Trump», écrit alors le «Washington post». Le quotidien américain souligne néanmoins «un encouragement pour le moral des Palestiniens», mais qui n'entraînera «aucun changement immédiat sur le terrain». Le «New York Times» placarde en Une, une photo de la session onusienne et titre: «A l'ONU, les dirigeants s'efforcent de

sauver la solution à deux Etats». Le journal rappelle l'opposition «véhémement» d'Israël, «soutenue par la Maison Blanche». Dans la presse du monde arabe, la prise de position de l'ONU, en faveur d'un Etat palestinien est largement saluée. Le quotidien Al-Quds al-Arabi, écrit en langue arabe et publié à Londres, se réjouit que la cause palestinienne occupe le cœur du débat diplomatique international. En affichant en Une, ce mardi, une photo du drapeau palestinien, hissé sur une devanture des bâtiments officiels, le journal rappelle que ce dernier «flotte de plus en plus sur les ambassades palestiniennes à travers le monde». Le quotidien anglophone, publié en Arabie saoudite, «Arab News» salue l'appel du patron de l'ONU, Antonio Guterres, pour un «progrès irréversible» vers une solution à deux Etats. Pour sa part, l'Algérie, par la voix du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a salué la tenue de la Conférence sur la solution à deux Etats, issue d'un consensus international authentique, soulignant que "ce consensus constitue le garant fondamental d'un règlement permanent, juste et définitif du conflit israélo-palestinien". Dans son allocution à l'occasion de la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution à deux Etats, M. Attaf a affirmé que "ce consensus international représente le garant fondamental d'un règlement juste, permanent et définitif du conflit israélo-palestinien, de même qu'il constitue un rempart solide contre les politiques expansionnistes d'Israël sous le couvert du mythe du 'Grand Israël'". Le ministre d'Etat a également souligné que ce consensus international demeure "la réponse la plus éloquente aux illusions de l'occupation israélienne et à sa prétention de détenir, seule, le pouvoir de s'opposer à l'établissement d'un Etat palestinien sur la terre de Palestine". "Le moment est venu d'engager une action concrète pour matérialiser et imposer ce consensus à plusieurs niveaux", a martelé M. Attaf. «Le premier niveau, précise le ministre d'Etat, consiste à élargir la base de la reconnaissance internationale officielle de l'Etat de Palestine en tant que réalité irréversible».

Coopération militaire

Chanegriha reçoit le directeur du Service fédéral de Russie

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, ce mardi au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie, Shugaev Dmitry, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense. «Dans le cadre des activités de coopération militaire, Monsieur le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'ANP a reçu en audience, ce mardi 23 septembre 2025, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, le Directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie, Monsieur Shugaev Dmitry», précise la même source. «Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des Généraux-majors et des Généraux de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire et du ministère de la Défense nationale, aux côtés des membres de la délégation russe, les

deux parties ont évoqué l'état de la coopération militaire entre les deux pays et ont échangé analyses et points de vue sur les questions d'intérêt commun», ajoute le communiqué. A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution à l'entame de laquelle il a souhaité la bienvenue à la délégation hôte, soulignant que «les récentes visites mutuelles ont permis d'insuffler une dynamique renouvelée dans le domaine de la coopération militaire». «Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue, ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, à l'occasion de cette visite qui constitue une étape supplémentaire dans le processus de la consolidation des relations historiques entre nos deux pays de manière générale, et entre nos institutions militaires respectives en particulier», a affirmé le Général d'Armée. «En effet, les récentes visites de haut niveau ont permis d'insuffler une dynamique renouvelée dans le domaine de la coopération militaire, élargissant ainsi les perspectives de partenariat bilatéral», a-t-il ajouté.

Le Premier ministre affirme depuis Jijel

«Notre mission est de servir le citoyen sur le terrain»

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a affirmé, lundi depuis la wilaya de Jijel, que la mission de son Gouvernement sera de servir le citoyen sur le terrain, en s'appuyant sur le "langage des chiffres" et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une déclaration à la presse, au terme de sa visite de travail dans la wilaya de Jijel, M. Ghrieb a indiqué que "la mission du Gouvernement actuel est de servir le peuple", conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, précisant que "son travail se fera sur le terrain, en s'appuyant sur le langage des chiffres". Ghrieb s'est engagé à concrétiser les projets ayant fait l'objet d'un détournement des fonds publics, "conformément aux instructions du président de la République", assurant que le Gouvernement veillera à leur "suivi rigoureux". Il a, à ce titre, rappelé que le complexe de trituration de graines oléagineuses et d'extraction d'huiles végétales "KOTAMAAGRI FOOD" avait été "récupéré alors que son taux de réalisation ne dépassait pas 20%, tandis que les transferts bancaires de celui-ci avaient dépassé 60%, ce qui illustre l'ampleur du pillage". Et d'ajouter que les directives du président de la République et son engagement devant le peuple algérien à récupérer cet argent "se sont concrétisés aujourd'hui grâce à des cadres algériens intègres, diplômés de l'école algérienne, qui ont pris en charge ce projet malgré sa complexité technique et technologique". Dans ce sillage, il a souligné qu'une start-up algérienne "avait réalisé une mission contre 6 millions de dinars, alors qu'un bureau d'études étranger avait exigé un million de dollars", ce qui reflète "le retour de la confiance dans nos compétences nationales", outre les gains réalisés par l'Etat.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Etat de Palestine à un tournant

Un coup de remord de conscience viendrait-il frapper l'intelligentsia occidentale au sujet de la création d'un Etat palestinien? Et ce, suite à des décennies de manœuvres et de combines dont la première victime n'était autre que le peuple palestinien. Donc! Y aurait-il vraiment un Etat Palestinien ou bien s'agirait-il d'un stratagème tramée par les puissances occidentales... Cette manœuvre viserait deux buts: d'abord répondre aux attentes des populations occidentales qui s'opposent clairement au génocide qui se pratique à Ghaza par les forces sionistes et sous la protection et la bénédiction des puissances occidentales. Ensuite, cette solution permettrait, entre autres, une issue un peu honorable, permettant un subterfuge pour le criminel Netanyahu et ses sbires s'adonnant quotidiennement à leur passionnant métier de gangsters notoires. Les Palestiniens, les Arabes et toute l'humanité ne doivent pas oublier la grande supercherie des années 1990... Tout le monde se rappelait, de Madrid, d'Oslo, une Autorité palestinienne à Ramallah, sans la moindre autorité. Il s'était avéré un cauchemar, sans réalité palpable ... Cette manœuvre va permettre aux autorités sionistes de mettre les chefs de la révolution palestinienne, Arafat et compagnie sous leur contrôle direct. Pis encore ! Ça va leur permettre -plus tard- d'empoisonner Arafat et imposer à sa place un «zombie» dans la personne de Mahmoud Abbas, qui ne dit jamais «Non». Une espèce rare qui nous rappelle nos anciens et sinistres «bénédictins, oui» de l'Assemblée algérienne, pendant l'occupation coloniale. Pourtant à cette époque, les puissances occidentales et à leur tête l'Amérique des libertés et des Droits de l'Homme, s'étaient portés garants de ces accords historiques. Malheureusement, le politicien occidental est plus préoccupé par les intérêts, plutôt que par les considérations morales et vertueuses. Dans son dernier discours devant l'AG de l'ONU, le président français Macron avait insisté sur «un Etat palestinien désarmé». Cette idée d'un Etat désarmé a été reprise par le Premier ministre britannique, lors d'une très récente déclaration. Les puissances occidentales, remarque-t-on, sont plus préoccupées par la sécurité de l'Etat sioniste que par le sort des Palestiniens. Comme je viens de le dire plus haut, cet Etat palestinien servirait à faire sortir les alliés sionistes du gouffre causé par l'insurrection du 07 Octobre 2023. Pour l'intelligentsia en Europe et en Amérique, il s'agirait plutôt à se donner une bonne image de celui qui avait tout de même et en dépit de l'entêtement criminel sioniste, réussi à imposer un état palestinien. Finalement, nous allons chuter par s'interroger ! Quelles sont les frontières de cet Etat? Vont-ils correspondre à celles de 1967? Et-ce que la diaspora palestinienne qui compte des millions, sera-t-elle autorisée à rejoindre cet Etat ou ce «simulacre» d'Etat??

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Santé mentale:
l'Algérie franchit un cap

Alger, la santé mentale s'invite enfin au cœur du débat public. Les 20 et 21 septembre 2025, l'Association nationale des pharmaciens algériens a organisé le premier Sommet pharmaceutique sur la santé mentale, une initiative inédite dans le pays, Realye Santé News. Psychiatres, pharmaciens hospitaliers et d'officine se sont retrouvés pour imaginer une prise en charge plus intégrée des troubles psychiques. Ce rendez-vous marque un tournant: le pharmacien, longtemps cantonné à un rôle secondaire, devient un acteur central de la prévention et du suivi thérapeutique. Le professeur Mohamed Nejari, de l'hôpital spécialisé « Driid Hussein », a dressé un constat sans appel: le retard d'accès aux soins psychiatriques, souvent aggravé par le recours à la roqya, fait perdre «des années cruciales» de traitement aux patients. Son message est clair: les antipsychotiques modernes permettent aujourd'hui d'étudier, de travailler et de s'intégrer socialement. Mais encore faut-il les administrer à temps. Dans le même esprit, le professeur Abdelkrim Massoudi appelle à actualiser le Plan national de santé mentale, conçu il y a plusieurs années. Pour lui, le pharmacien doit être intégré de manière systématique à l'équipe pluridisciplinaire. Un écho direct aux alertes de l'OMS, qui souligne la hausse inquiétante du suicide dans le pays. Cette mobilisation institutionnelle intervient dans un contexte où les signaux d'alarme se multiplient. Près de 60% de la population algérienne a moins de 30 ans et les troubles anxieux et dépressifs explosent chez les 15-24 ans, souligne un rapport de l'OMS relayé par Algérie santé en 2023. Manque de psychiatres (1,5 pour 100.000 habitants), stigmatisation persistante et diagnostics tardifs forment un cocktail explosif. Pourtant, des pistes se dessinent. L'UNICEF plaide pour introduire la santé mentale dans les programmes scolaires et la téléconsultation amorce une révolution d'accès aux soins. Dans ce contexte, le Sommet pharmaceutique d'Alger agit comme un signal fort: élargir le cercle des intervenants, multiplier les points d'accès aux soins et surtout changer le regard sur le malade mental – «un patient comme les autres» -, rappelle le professeur Mohamed Tejjari. Si l'Algérie réussit ce pari, elle pourrait transformer un déficit chronique en modèle régional. En plaçant le pharmacien au cœur du dispositif, le pays esquisse une nouvelle approche: pragmatique, décentralisée et tournée vers la dignité du patient.

Projet de complexe de trituration de graines oléagineuses à Jijel

Ghrieb assiste à une présentation sur le groupe Madar Holding

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a assisté, lundi, à une présentation sur le groupe Madar Holding, qui a réalisé le projet de complexe de trituration de graines oléagineuses spécialisé dans la production d'huiles végétales et de tourteau et ce, lors d'une visite de travail qu'il effectue dans la wilaya de Jijel, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A cet effet, le Premier ministre et la délégation l'accompagnant ont écouté un exposé sur le groupe Madar Holding avec ses différentes unités, lequel a veillé à la réalisation du projet du complexe de trituration de graines oléagineuses dans un délai de deux ans, avec des compétences algériennes qui ont relevé le défi. Dans son allocution, le PDG de Madar Holding, Charaf-Eddine Amara, a adressé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui "a entouré le projet de son appui constant et placé sa confiance dans le groupe pour réaliser et exploiter cet édifice industriel", souli-

gnant qu'il s'agit là d'"une lourde responsabilité, et que le groupe est résolu à être à la hauteur de cette confiance". Ce complexe, considère-t-il, est "l'un des édifices de l'Algérie nouvelle" et constitue "une démarche pratique pour renforcer notre souveraineté alimentaire et garantir notre sécurité stratégique" mais aussi "une preuve de la capacité des compétences nationales à relever le défi", les travailleurs et cadres de ce complexe ayant "démontré que l'Algérien est en mesure de relever les défis et de surmonter les épreuves". Lors de cette visite, M. Ghrieb procédera à l'inauguration et à la mise en exploitation du complexe de trituration de graines oléagineuses, et à l'inspection des travaux de réalisation de la deuxième tranche du projet du terminal à conteneurs au port de Djen-Djen. Le Premier ministre est accompagné, lors de cette visite, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir.

Contrôle de conformité des véhicules importés

La plateforme de prise de rendez-vous réduira le délai de traitement

La plateforme numérique dédiée à la prise de rendez-vous pour le contrôle de conformité des véhicules importés, dont le lancement est prévu prochainement, permettra de réduire le délai de traitement des dossiers à 20 minutes par véhicule, a fait savoir une responsable au ministère des Hydrocarbures et des Mines.

Dans une déclaration à l'APS, la directrice générale des mines au ministère, Mme Nadjiba Bourenane Fedal, a expliqué que les services du ministère œuvrent actuellement au développement de cette plateforme qui sera mise en service très prochainement, ce qui permettra une meilleure programmation des dossiers et un allègement de la pression sur les centres de contrôle, en évitant les longues attentes. Cette plateforme appelée "Markabati" (disponible sur le site markabati.dz), sera opérationnelle dans un premier temps au centre de contrôle de Caroubier (Alger) avant d'être progressivement généralisée aux autres centres de contrôle à travers les wilayas du pays. Cette opération "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la numérisation des services publics et à l'amélioration de leur qualité", a relevé la responsable, soulignant que "le ministère ne ménage aucun effort pour faciliter aux citoyens la procédure de conformité et améliorer le niveau des services". Ainsi, toute personne souhaitant bénéficier du contrôle de conformité par un expert des mines, dans le cadre de la finalisation des procédures d'importation d'un véhicule acquis à l'étranger, pourra prendre un rendez-vous via la plateforme "markabati", en choisissant l'un des créneaux disponibles avant de recevoir une confirmation par e-mail, mentionnant la date du rendez-vous, les

documents requis et le code QR du dossier, "ce qui apporte précision et transparence à l'opération", selon la directrice générale. Il est exigé que le titulaire du rendez-vous soit le véritable propriétaire du véhicule, l'accès étant autorisé uniquement aux véhicules disposant d'un rendez-vous électronique, à travers le scan du code QR, a encore précisé la responsable. La plateforme permettra, en outre, de suivre à distance le déroulement du contrôle de conformité et ses différentes étapes, en attendant la concrétisation de la deuxième phase du projet qui prévoit la numérisation de la délivrance du PV de conformité des véhicules importés, a-t-elle ajouté.

En prévision du lancement prochain de l'opération au niveau du centre de contrôle du Caroubier, il a été procédé, sur instructions du ministre des Hydrocarbures et des Mines, "au renforcement de ce centre par cinq experts des mines détachés d'autres wilayas afin de répondre à la forte demande sur ses services", explique Mme Bourenane Fedal. Grâce à ce renfort en ressources humaines, le centre sera en mesure de traiter 110 véhicules/jour, à raison de 20 minutes par véhicule, "dans des condi-

tions confortables et transparentes, sans files d'attente ni intermédiaires", a-t-elle indiqué. Elle a également révélé que le ministère des Hydrocarbures et des Mines œuvre, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à élargir les prérogatives des experts dans les wilayas voisines d'Alger, telles que Boumerdès et Tipaza, afin de leur permettre de contrôler la conformité des véhicules immatriculés dans la capitale (16), et de répondre ainsi à la demande croissante. Le contrôle de la conformité inclut tous types de véhicules importés: voitures de tourisme, véhicules utilitaires, bus, camions, tracteurs routiers et agricoles, camions avec remorque et motocycles. Le ministère prévoit, par ailleurs, la création d'un fichier national des importateurs de véhicules, incluant toutes les informations relatives aux personnes ayant bénéficié du contrôle de conformité. Il s'agit également de la possibilité de créer de nouveaux centres de contrôle de conformité dans 3 zones de la capitale, (ouest, centre et est), afin d'alléger la pression sur le centre de Caroubier et d'améliorer les conditions d'accueil, selon la même responsable.

Courtiers d'assurance

Outil essentiel pour le développement du marché en Algérie

Les participants à une rencontre tenue lundi à Alger, sur l'activité des courtiers d'assurance, ont mis en avant l'importance de cette activité en tant qu'outil "essentiel" pour le développement du marché algérien des assurances, notamment à travers sa contribution à l'augmentation du taux de pénétration des services d'assurance. Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre, organisée par l'Union algérienne des courtiers d'assurance (UACA), sous le parrainage du ministère des Finances, le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Youcef Benmicia, a estimé que les courtiers d'assurance "constituent un maillon pivot dans le processus de commercialisation des produits d'assurance aux côtés des compagnies d'assurance". Il a souligné que les courtiers constituent également une locomotive pour l'innovation en assurance, à travers le développement de nouveaux produits et l'expansion de la base de produits assurables, relevant que leur contribution au chiffre d'affaires du marché national des assurances a atteint 60 milliards de DA en 2024. Le même responsable a indiqué que le marché des assurances a connu des transformations "majeures", avec plus de 3.200 agences de distribution actuellement, dont 1.200 agences directes, en plus de 62 courtiers d'assurance. Les courtiers d'assurance constituent ainsi l'un des principaux réseaux sur lesquels s'appuient les compagnies d'assurance

pour la distribution de leurs services, en contribuant à dynamiser le marché et à renforcer la commercialisation des produits d'assurance à travers le contact direct avec la clientèle. De son côté, le président de l'UACA, Seghier Lahouari, a mis en exergue dans son intervention, l'importance de développer l'activité des courtiers à travers la focalisation sur l'innovation numérique, l'inclusion financière et la promotion de la culture de l'épargne. Il a relevé que le nombre de courtiers est passé en 2025 à 62 opérateurs, contre 40 en 2019, tandis que la valeur des primes a atteint 15 milliards de DA. La rencontre a été ponctuée par plusieurs interventions d'experts financiers, qui ont mis l'accent sur la nécessité de développer le secteur des assurances en Algérie et d'accroître sa contribution au produit intérieur brut (PIB), en soulignant les opportunités importantes qu'il offre en termes de création d'emplois, d'épargne, de gestion des catastrophes et de facilitation du commerce, garantissant ainsi, selon eux, une protection sociale et un développement économique. Dans ce contexte, le PDG de la société "El-Djazair Takaful", Mahfoud Ziane Bouziane, a indiqué que la valeur des cotisations dans les trois sociétés opérant dans le cadre de l'assurance takaful (deux publiques et une fenêtre dans une société privée), a atteint, durant le 1er semestre de l'année en cours, 400 millions de DA, enregistrant une croissance de 57% par rapport au premier semestre 2024.

Transfert entre l'UFC et les autres universités

Exclusivement pour les nouveaux bacheliers

Le transfert entre l'Université de la formation continue (UFC) et les autres universités est autorisé exclusivement pour les nouveaux bacheliers, a indiqué, lundi, un communiqué de l'UFC. "Le transfert entre l'UFC et les autres universités est autorisé uniquement pour les bacheliers de l'année 2025.

Les transferts pour les autres années ne sont pas permis actuellement en raison du manque de passerelles entre les filières, mais cette question peut être étudiée à l'avenir", précise la même source. Le transfert entre les centres de l'UFC est envisageable. Les directeurs des

centres pourront, d'ici la fin de la semaine, traiter les cas concernés", ajoute le communiqué. Concernant le service de transport urbain et suburbain, "les étudiants de l'UFC en bénéficient au même titre que les autres étudiants universitaires, avec un programme spécifique adapté aux périodes du soir pour tenir compte de leurs horaires d'étude", selon la même source. S'agissant de l'hébergement, "il est réservé uniquement aux étudiants inscrits à l'UFC au moment de l'obtention de leur baccalauréat, que ce soit les bacheliers de l'année 2024 (transférés ou redoublants) ou ceux de l'année 2025". "

Les cartes d'étudiant sont remises à partir de mardi à l'ensemble des nouveaux étudiants au niveau des centres de l'UFC, puis à ceux des autres années d'étude", ajoute le communiqué. Par ailleurs, tout étudiant de l'UFC a le droit de s'inscrire à la bibliothèque numérique. A partir du mois d'octobre, les étudiants auront un lien, un identifiant et un mot de passe afin de bénéficier de ce service", indique le communiqué. D'une autre part, l'UFC "n'ouvre aucune nouvelle session d'admission au titre de l'année en cours, que ce soit en licence ou en master", rappelle la même source.

Secteur de la Jeunesse

Installation de trois commissions pour la réforme du système juridique

Trois commissions centrales ont été installées pour lancer des ateliers de réforme du système juridique et réglementaire du secteur de la jeunesse, à l'issue de la réunion périodique de la commission centrale chargée de la réforme du système juridique et réglementaire dudit secteur, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Jeunesse. La même source a précisé que la commission avait tenu, dimanche, sa réunion périodique, à l'issue de laquelle ont été installées "trois (03) commissions centrales constituant la première étape du lancement des ateliers de réforme du système juridique et réglementaire du

secteur et ce, en application des instructions du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui". Cette démarche s'inscrit dans le cadre du "processus de réforme profonde du secteur de la jeunesse, marqué par l'adoption officielle des plans d'action proposés par chaque commission, annonçant ainsi le lancement effectif des travaux". Lors de cette réunion, il a été procédé à "l'installation de la commission ministérielle permanente chargée de la réforme, de l'amélioration et de la modernisation du système juridique du secteur de la jeunesse. Cette instance centrale est chargée de diriger les équipes de travail,

de définir la feuille de route de la réforme et d'assurer la coordination entre les différents acteurs", selon la même source. Il a été procédé également à l'installation d'une "cellule de veille juridique chargée de l'examen des projets de textes juridiques et de la vérification de leur conformité à la Constitution ainsi qu'aux normes nationales et internationales pertinentes", outre la mise en place d'une "cellule de relecture linguistique des projets de textes juridiques visant à garantir l'exactitude de la formulation juridique et la précision dans la langue et la terminologie, à même de renforcer le professionnalisme et la qualité des textes juridiques".

M'sila

1,3 quintal de cocaïne et 220.00 gélules saisis

Pas moins de 1,3 quintal de cocaïne et 220.00 gélules de Prégabaline ont été interceptés à M'sila, apprend-on lundi auprès de la DGSN. La police judiciaire de la wilaya de M'sila a réussi, la semaine dernière, sous la supervision du parquet territorialement compétent, à démanteler un vaste réseau criminel transnational spécialisé dans le trafic et la contrebande de stupéfiants. Cette opération d'envergure s'est soldée par l'arrestation de 9 individus, dont un ressortissant subsaharien, et la

neutralisation complète de leurs activités, apprend-on, lundi, à Alger, de la cellule de communication de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Selon les précisions des services de la Sûreté nationale, l'intervention a permis la saisie de plus d'un quintal et 13 kilogrammes de cocaïne, plus de 220.000 gélules de psychotropes de type «Prégabaline», 5 véhicules et une moto, ainsi qu'une somme dépassant un milliard de centimes en monnaie nationale. L'enquête a révélé que ce réseau opérait à

partir d'une wilaya du Sud, avec pour objectif d'acheminer une importante cargaison de drogues dures et de psychotropes vers une wilaya du Centre. Les investigations menées par la brigade spécialisée dans la lutte contre le trafic de stupéfiants ont permis de localiser le camion utilisé pour le transport. Intercepté après un suivi minutieux, le véhicule a été soumis à une fouille approfondie. Les policiers y ont découvert la marchandise soigneusement dissimulée dans des caches aménagées au cœur de la remorque. À l'issue de l'opération, les 9 mis en cause ont été présentés, le 21 septembre 2025, devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed.

Trafic de drogues

16 individus impliqués placés en détention provisoire

Le pôle pénal spécialisé près le tribunal de Sidi M'hamed a traité une affaire liée à l'implication de 16 individus dans le trafic de drogues et de substances psychotropes. «En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi 25-03, modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et des substances psychotropes, le pôle pénal spécialisé près le tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux drogues, aux substances psychotropes et à la criminalité transnationale organisée, la juridiction a traité une af-

faire concernant une bande criminelle organisée transnationale, composée de 16 individus, dont sept (7) ont été pris en flagrant délit en possession d'une quantité considérable de cocaïne de 113,5 kg, de 220.000 comprimés psychotropes de type Prégabaline, de cinq (5) véhicules de tourisme ainsi que d'une somme d'argent de 12.212.500 DA», précise dimanche un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. Il s'agit de «Kacemi Said (21 ans), Salhi Houssam (28 ans), Belaribi Azzedine (20 ans), Ben Abdessalam Rachid (40 ans), Nekaz Omar (36 ans), Isaadi Bachir (60 ans) et Camara Elsin (19 ans) de nationalité guinéenne», ajoute le communiqué.

Saïda

10 kg de kif, 03 fusils et 03 véhicules saisis

La cellule de communication de la Sûreté de wilaya a rendu public, hier, un communiqué faisant état de l'arrestation de 06 individus impliqués dans une affaire de drogue. Cette opération a permis la saisie de 10 kg de kif traité, 03 véhicules et 03 fusils de chasse. Autres temps, autres mœurs! Autant de maux qui rongent l'édifice social de Saïda et qui peuvent à la longue le terrasser, conduisant à une anarchie qui menace l'ordre établi. Une question s'impose: qui aurait cru, il y a quelques années, que Saïda, jadis havre de paix, pourrait décrocher le galon peu enviable de territoire criminel, si l'on se fie aux nombreuses arrestations liées aux affaires de drogue sous toutes ses formes. Enfin, les 06 individus, arrêtés du côté du 5ème arrondissement de Police, ont été présentés devant la Justice. OULD OGBAN

Accidents de la circulation

Campagne de sensibilisation pour protéger les élèves



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation, afin de protéger les élèves scolarisés des accidents de la circulation et leur garantir "une année scolaire sûre", a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. "En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer une rentrée scolaire dans de meilleures conditions, et des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, portant nécessité de veiller à la sécurité et à l'intégrité des élèves, les services de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Direction générale de la Protection civile (DGPC) ont accompagné la rentrée scolaire, à travers toutes les wilayas du pays", précise le communiqué, ajoutant que "les éléments de ces deux corps ont été mobilisés au niveau des différents établissements éducatifs". En appui à cette démarche, "une campagne de sensibilisation a été lancée, afin de protéger les élèves scolarisés des accidents de la route, et leur garantir une année scolaire sûre", indique la même source. Dans le cadre de cette campagne, des activités de proximité ont été organisées au sein des établissements éducatifs. Les activités ont, également, porté sur la prévention des risques liés aux fléaux sociaux.

Aéroport d'Alger

03 individus arrêtés pour trafic de devises

La police de l'aéroport Houari Boumediene a arrêté trois suspects en flagrant délit de tentative de contrebande de devises vers l'étranger, notamment vers la Turquie et les Émirats arabes unis. Le procureur a requis deux ans de prison ferme contre eux. Les sommes d'argent saisies à l'aéroport d'Alger n'étaient ni justifiées ni autorisées par un document bancaire. Les suspects avaient délibérément dissimulé l'argent dans des endroits difficiles à détecter lors des fouilles manuelles, dans le but de dissimuler et de faire sortir illégalement ces fonds. Cependant, le scanner a permis d'appréhender chaque suspect individuellement. Le premier suspect, un sexagénaire, a dissimulé des euros sous sa ceinture, au niveau de la hanche droite. Quant au deuxième, il a caché de l'argent dans une boîte de médicaments. Enfin, le troisième a été arrêté avec 8700 euros sans justification bancaire, en route vers Dubaï. Lors du procès, les suspects ont été poursuivis pour violation de la législation sur le change et les mouvements de capitaux. Les trois dossiers ont été présentés séparément devant le tribunal de Dar ElBeida. Lors de leur comparution, ils se sont défendus. Le premier suspect, «L.Mohamed», a affirmé avoir oublié les documents justificatifs dans le taxi. Le deuxième, un père de famille, a tenté de nier les faits après avoir été découvert avec 6500 euros dissimulés dans sa ceinture alors qu'il se rendait à Istanbul.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
Wilaya d'ORAN
Agence de Gestion et de Régulation
Foncières Urbaines de la Wilaya d'ORAN

NIF : 000 431 010 756191

2^{ème} Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°20/2025

L'Agence de Gestion et de Régulation Foncière Urbaine de la Wilaya d'Oran lance 2^{ème} Avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour les :

Travaux De Réalisation En TCE De 20/160 Logements Promotionnels en R+5 /collectif AVEC VRD à la Zhun de Oued Tlelat (ilot P19)-ORAN.

Les entreprises spécialisées et titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle ayant comme activité principale travaux bâtiment catégorie 02 ou plus, peuvent retirer le Cahier des charges contre paiement de Cinq mille (5000.00 da) auprès de l'AGERFOR « Département Contrat et Marché » sis à Zone des sièges –ilot 27- USTO ORAN .

Les offres accompagnées des documents exigés et en cours de validité seront présentées dans 03 plis séparés conformément au cahier des charges :

- 1/ Dossier de Candidature
- 2/ Offre Technique
- 3/ Offre Financière

Les trois plis seront mis dans une 4^{ème} enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

2^{ème} Avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°20/2025

Travaux De Réalisation En TCE De 20/160 Logements Promotionnels en R+5 /collectif AVEC VRD à la Zhun de Oued Tlelat (ilot P19)-ORAN.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date et Heure limite de dépôt des offres est fixée au **Quinzième (15) jours** à partir de la première parution de l'Avis d'appel d'offres dans les quotidiens Nationaux ou le BOMOP **Avant 12h 00**.

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres siégera en séance publique l'ouverture des plis, **le Quinzième (15) jour à 14h00** au siège de l'Agence de gestion et de régulation foncières urbaines de la Wilaya d'Oran sis à Zone des sièges USTO ORAN.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de **03 mois**.

Pour toutes informations complémentaires, consulter notre site Web à l'adresse :E-mail : agence_fonciere@wilayaoran.dz

Adress : ILOT 27 ZONE DES SEIGES -USTO-ORAN/RC :31/00-0107561B04/NIF:000431 010 756 191/AI:31051404191
NIS:00431010955357 /Tel :041821681/83 FAX:041 82 16 80 E-mail : agence_fonciere@wilayaoran.dz

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531012774 24.09.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000048023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES

En application de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru le 20/08/2025 sur les quotidiens **LE CARREFOUR D'ALGERIE** Concernant:

OPERATION : Réalisation D'un Ouvrage D'art Sur L'axe Menant De La Cité Mina (Ex Sn Métal) Au Boulevard De L'ALN Passant Par La Mosquée Pole .

LOT 04 : Réalisation Des Travaux D'éclairage Publics Par Luminaires à LED .

Qu'à l'issue de l'analyse des offres le marché est attribué provisoirement à l'entreprise indiquées sur le tableau ci-dessous.

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

ENTREPRISE RETENUE	Note Tech	MONTANT DE LA SOUMISSION APRES CORRECTION	DELAIS	OBSERVATIONS
EPIC/MITIDJA INARA NIF 001609080902888	53.33	7.739.403.00 DA	03 mois	OFFRE MOINS DISANTE QUALIFIE TECHNIQUEMENT

N.B. : Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1^{ère} publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires qui sont intéressés sont invités de se rapprocher de la Direction Des Travaux Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire à prendre connaissance des résultats détaillés (par écrit) de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531012759 24.09.2025

HOLDING ELEC EL DJAZAIR
الصناعة الجزائرية للهاتف
INDUSTRIE ALGERIENNE DE LA TELEPHONIE
EPE - INATEL - SPA
Filiale ENTC GROUPE
AU CAPITAL SOCIAL DE 672 400 000 DA
TELEPHONE : 043-27-10-70, FAX : 043-27-79-65
EMAIL : directiongenerale@inatel.dz

APPEL D'OFFRE NATIONAL & INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT A COMMANDE N° 07/DG/2025

L'EPE - INATEL - Spa lance un appel d'offre national & international ouvert avec exigence de capacité minimales dans le cadre d'un contrat a commande portant sur : l'acquisition du défibrillateur externe automatisé et assistance pour l'intégration nationale.

Les cahiers des charges peuvent être retirés ou demandés auprès des adresses suivantes :

- Direction Générale BP 77, Z.I. Route de Chetouane, Tlemcen.
- Centre Régional Centre 4&6 boulevard Mohammed 5 Alger.
- Centre Régional Est 742 LOGTS Cité Kharaz, Batna.

contre un paiement d'un montant de vingt mille Dinars Algériens (20 000 DA) ou bien cent cinquante euros (150 €) pour les soumissionnaires étrangers

Les offres déposées seront jointes aux pièces administratives et fiscales approuvées comme indiqué dans le cahier des charges, et elles contiendront le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière placés dans trois enveloppes fermées cachetées séparément introduites dans une enveloppe externe anonyme portant la mention suivante :

APPEL D'OFFRE NATIONAL & INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT A COMMANDE A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS »
N° 07/DG/2025

L'acquisition du défibrillateur externe automatisé et assistance pour l'intégration nationale

Les offres seront déposées, auprès du secrétariat de l'entreprise Industrielle Algérienne de la Téléphonie Tlemcen, sis au siège social : Zone Industrielle, Route de Chetouane - Tlemcen.

Dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de la première parution d'Appel d'offre dans les quotidiens nationaux. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00, les offres arrivées hors délai seront écartées et non renvoyées (le cachet de la poste ne faisant pas foi).

Le service contractant à toute latitude de prolonger par avis de presse cument et régulièrement publié le délai de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (21) jours à compter du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera au siège de la Direction Générale de l'INATEL en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 14 :00 heures.

L'offre sera assortie d'une garantie de soumission de minimum Un (01%) du montant total de l'offre, dont la durée de validité est égale à la durée de validité des offres, assortie d'un délai supplémentaire de Trent (30) jours calendaires.

Les versements se feront aux comptes suivants:

BDL Agence TLEMCEM

RIB : N°005 00464000000438 27

IBAN : DZ 81 0000012146 17

SWIFT : BDL0ZALXXX

Les demandes de retrait de cahier des charges seront envoyées aux adresses suivantes : service_commercial@inatel.dz ; see_marches@inatel.dz accompagnées d'une copie du registre du commerce et le reçu de paiement .

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100873 24.09.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE SANG Affiliée à la fédération internationale des



organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أمهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتهم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهيمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Sortie du wali dans les zones industrielles de Oued Tlélât, El Kerma et Es-Sénia

Plusieurs projets importants inspectés



Par B. L.

Le wali d'Oran a effectué une sortie lundi au cours de laquelle il a inspecté plusieurs projets de développement en cours de réalisation dans la zone industrielle d'Oued Tlélât et les zones d'activités d'El Kerma et d'ES-Sénia. Accompagné d'une délégation composée des chefs de daïra d'ES-Sénia, et Oued Tlélât, le directeur de l'administration locale, les directeurs des exécutifs concernés, les maires de Tafraoui et d'El Kerma, le premier responsable de la wilaya s'est intéressé en prime abord à des projets de développement de la zone d'activité de Tafraoui à l'image du réservoir d'eau de la zone et le projet de construction d'une

usine de pneus en caoutchouc. Le wali a ordonné l'achèvement rapide de tous les travaux. Il a également souligné la nécessité de raccorder la zone d'activité à toutes les infrastructures nécessaires aux investisseurs (eau, électricité, gaz et fibre optique). Au niveau de la zone d'activité de Sidi Belkheir, la délégation s'est enquis de l'aménagement routier. Le premier responsable a souligné la nécessité de respecter les normes en vigueur et d'accélérer l'achèvement des travaux. Toujours, dans la zone d'activité de Sidi Belkheir, le wali a inspecté le projet de construction d'un silo de stockage de céréales. A El Kerma et Es-Sénia, deux projets de construction de deux entrepôts de stockage de céréales

ont été inspectés. Il convient de noter que les travaux relatifs à ces projets progressent à un rythme soutenu. Le wali a ordonné leur livraison dans les délais impartis. En marge de cette sortie d'inspection, le chef de l'Exécutif a effectué une visite surprise à l'école primaire «Jabber Abdelkader» dans le village d'El-Qaraidiya à Tafraoui pour vérifier la mise en œuvre des instructions des plus hautes autorités du pays pour permettre aux cantines scolaires de fonctionner dès le premier jour d'école. Le wali a visité la cafétéria de l'école où il a constaté que le déjeuner avait bien été servi aux élèves. Il a également visité l'école, où il a donné des instructions pour la fourniture d'équipements sportifs.

La Loi N:1-14: «Il doit être plus élevé que la chaussée»

Qu'est-ce qui peut arriver si le bitume dépasse le niveau du trottoir...

Par B.Habib

Alors qu'un important programme de réhabilitation et de bitumage de la voirie urbaine est actuellement entrepris au niveau de plusieurs communes et principalement au quartier de Lamur, à Oran, pour activer ou entreprendre une série de travaux destinés aux riverains, seulement voilà, il a été constaté un revêtement «surélevé» ou «égal» au niveau d'un trottoir souvent considéré typiquement comme une bordure. Cette situation pose un sérieux problème de délimitation, au moment où les interventions sur la voirie urbaine sont soumises à des autorisations et à une réglementation stricte et rigide en matière de sécurité et de circulation. A Oran, il est effectivement courant de constater par endroits que le bitume dépasse le niveau d'un trottoir, un état de dégradation qui bien qu'ayant des caractéristiques négatives et dangereuses, représente une tare d'aménagement informel dans certaines zones à réhabiliter alors que la Loi N:1-14, régissant la circulation routière, est claire à ce sujet. Ce qui veut dire que dans la législation algérienne, «les trottoirs doivent exister, être protégés et sécurisés» car cela peut contraindre les piétons

à marcher carrément sur la chaussée, ce qui est normalement nuisible pour leur sécurité car ils risquent d'être confrontés aux véhicules d'autant plus que les trottoirs sont dûment affectés à un usage exclusif et réservé aux piétons. Cette pratique de réalisation du bitume ou du goudron au dessus du niveau d'un trottoir serait passée inaperçue s'il s'agissait de travaux de pose de goudron effectués dans le passé mais delà qu'il s'agit de travaux neufs, tout à fait récents, cela poserait en effet

problème, de l'avis des analystes et de spécialistes d'aménagement. La Loi N: 1-14 du 19 août 2001 stipule en effet qu'un trottoir qui est un espace aménagé sur les côtés d'une route, destinée à la circulation des piétons, «doit être plus élevé que la chaussée», ce qui suppose qu'il y aurait une négligence très imprudente dans le domaine du respect du niveau d'un trottoir par rapport à la chaussée, cela sans oublier, bien sûr, le respect du niveau de décapage réglementé et selon les normes.

Trafic de psychotropes

02 réseaux criminels démantelés et 05 individus arrêtés

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance urbaine, le trafic de drogue en tout genre, en particulier celles liées au commerce illicite de drogues, les services de police de la wilaya d'Oran ont frappé un grand coup en démantelant deux réseaux criminels activant dans la wilaya et ce lors deux opérations distinctes. Les deux opérations ont abouti à l'arrestation de 05 personnes et la saisie de 3600 comprimés psychotropes. Ces deux opérations ont été lancées suite à des informations obtenues sur le terrain et grâce après une surveillance minutieuse. Les membres des deux réseaux en question ont été présentés au procureur de la République qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt. B. L.



Entreprise publique «Oran propreté»

Le wali mécontent de la mauvaise gestion

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a présidé la réunion du conseil d'administration de l'entreprise publique de propreté d'Oran, lundi dernier tard dans la soirée au siège du de la wilaya. Étaient présents le président de l'Assemblée populaire de la wilaya, le secrétaire général de la wilaya, le directeur de l'administration locale, le directeur de la réglementation et des affaires publiques, les chefs de service, le directeur des ressources en eau et un représentant de la direction de l'environnement. À l'ordre du jour: le bilan financier du budget 2024 de l'entreprise; le rapport du commissaire aux comptes pour 2024; le rapport d'activité pour 2024; Une analyse des coûts de collecte et de transport des déchets ménagers ; Au début de la réunion, le wali d'Oran a écouté la présentation du directeur d'Oran propreté sur le bilan financier du budget 2024 de l'établissement. Ensuite, il a exprimé son mécontentement face à la mauvaise gestion de l'établissement. Il a exhorté le directeur de la Société de Nettoyage d'Oran à améliorer l'organisation, à redoubler d'efforts et à utiliser judicieusement les ressources humaines. Il a également ordonné le renouvellement des équipements de l'établissement et l'acquisition d'équipements modernes pour le renforcer.

Risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Sonelgaz poursuit l'installation des détecteurs

Dans le cadre de l'intensification des efforts continus visant à renforcer la sécurité et la prévention contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, la Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran poursuit l'installation des détecteurs de monoxyde de carbone dans les communes d'Oran et de Bir El Djir, de 8h00 à 20h00, tous les jours de la semaine du samedi au jeudi, à l'exception du vendredi. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national visant à renforcer la sécurité des citoyens à l'intérieur de leurs foyers et à prévenir les accidents domestiques liés à l'intoxication au monoxyde de carbone. Cette mesure a été prise suite au constat d'un grand nombre de personnes absentes de leurs domiciles, ce qui les a empêchées de bénéficier de l'installation de l'appareil. La direction invite les clients qui n'ont pas pu être présents lors de l'opération d'installation à se rapprocher de l'agence commerciale la plus proche de leur lieu de résidence, afin de convenir d'un nouveau rendez-vous pour finaliser l'opération dans les plus brefs délais. Pour ceux qui ont déjà bénéficié de l'installation de l'appareil, il est recommandé de suivre les conseils et consignes suivants: Vérifier régulièrement le bon fonctionnement du détecteur de monoxyde de carbone en appuyant sur le bouton de test; Ne pas retirer les piles avant la fin de leur durée de validité; Lorsque l'appareil émet une alarme sonore, il est impératif d'aérer immédiatement le lieu et d'arrêter tous les appareils fonctionnant au gaz.

Relizane

Ouverture officielle de l'année universitaire 2025-2026

L'Université «Ahmed Zabana» de Relizane a abrité, ce week-end, la cérémonie officielle marquant le coup d'envoi de l'année universitaire 2025/2026. L'événement s'est déroulé en présence du wali de la wilaya : M.Kamel Berkan, accompagné du vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya : M. Benouiss Mostefa, ainsi que des autorités civiles, sécuritaires et militaires. Le lancement national du nouvel exercice académique a eu lieu depuis l'Université de Tissemsilt «Ahmed Benyahia El Ouanchrissi», sous la présidence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : M. Kamel Beddari, via une visioconférence qui a été suivie simultanément par l'ensemble des universités du pays. Dans son allocution, le représentant du recteur de l'Université de Relizane a souhaité la bienvenue aux étudiants et aux invités, soulignant la préparation et la mobilisation de l'ensemble des structures pédagogiques et administratives pour assurer une rentrée universitaire réussie. Pour sa part, le wali a réitéré le soutien des pouvoirs publics à l'institution universitaire, en mettant en avant le rôle stratégique de la communauté académique dans l'accompagnement des étudiants, la promotion de la recherche scientifique et la formation des compétences au service du développement local et national. La cérémonie a été ponctuée par la remise de distinctions honorifiques à un groupe d'enseignants, en reconnaissance de leur engagement académique et pédagogique. Dans une atmosphère empreinte de convivialité et de reconnaissance, les autorités et responsables présents ont adressé leurs encouragements aux nouveaux étudiants, les appelant à la persévérance et au sérieux afin de devenir une force active au service de la société et du pays.

N. Aymen

Zemmoura (Relizane)

Inauguration d'une UDS



A l'occasion de la rentrée scolaire 2025/2026, le wali de Relizane a procédé à l'inauguration de l'Unité de dépistage et de suivi n°03, implantée à l'école primaire du martyr « Ben Yamina Bessafi », dans la commune de Zemmoura. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de la santé scolaire et de l'amélioration des conditions de scolarisation. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur de la santé et de la population de la wilaya, du directeur de l'établissement public de santé de proximité de Zemmoura, du sous-directeur des infrastructures sanitaires ainsi que des autorités locales et des représentants de la communauté éducative. Le wali et sa délégation ont pu visiter les différentes installations et équipements dédiés au suivi médical des élèves et à leur prise en charge dans des conditions optimales. Parallèlement, une leçon de sensibilisation à l'hygiène a été dispensée au profit des élèves, en écho à la Semaine nationale de la santé scolaire organisée cette année sous le slogan: «Pour un avenir sain et sûr». L'ouverture de cette unité traduit la volonté des autorités locales d'assurer un environnement scolaire sain et sécurisé, tout en consolidant la complémentarité entre les secteurs de la santé et de l'éducation, afin d'améliorer la qualité des services offerts aux élèves.

N. Aymen

Visite du ministre de l'Education à Sidi Bel-Abbès

Vers une Éducation d'Excellence

Par Mohamed Nouar

Le ministre de l'Éducation Nationale, le Dr. Mohamed Sghir Saadaoui, a marqué une étape significative dans la modernisation du système éducatif algérien, lors de sa récente visite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. L'inauguration de plusieurs établissements scolaires et d'une annexe de l'École supérieure des Enseignants illustre une politique proactive visant à allier l'héritage architectural à l'innovation pédagogique, tout en renforçant l'infrastructure de formation pour les futures générations de professionnels de l'enseignement. Le point d'orgue de cette tournée ministérielle fut l'inauguration du lycée régional des Mathématiques «Khawarizmi». Nommé en hommage au célèbre savant perse, cet établissement d'exception est bien plus qu'une simple institution; il se positionne comme un pôle d'excellence destiné à cultiver les talents mathématiques les plus prometteurs de l'ouest du pays. Avec 220 places pédagogiques et un internat de 200 lits, le lycée accueille une élite d'élèves issus de 18 wilayas, sélectionnés pour leur aptitude avérée dans les sciences exactes.

La réhabilitation de ce bâtiment historique datant de 1913 témoigne d'une approche réfléchie: préserver le patrimoine, tout en l'adaptant aux besoins contemporains. L'investissement de 39,1 milliards de dinars a permis de transformer un ancien Institut de Formation des Enseignants en un sanctuaire du savoir, doté d'équipements de pointe, de laboratoires scientifiques et de vastes espaces de vie et d'étude. L'encadrement, assuré par 24 enseignants triés sur le volet pour leur expertise, garantit un environnement propice à l'épanouissement intellectuel et à la spécialisation précoce. Ce projet ambitieux reflète une volonté de constituer une "pépinière" d'esprits scientifiques capables de relever les défis de demain. Parallèlement à cette initiative phare, le ministre a inauguré d'autres projets cruciaux pour l'infrastructure éducative locale. L'école «Ibn Sina», lieu de scolarisation du Président Abdelmadjid Tebboune et de Djillali Liabes, a été réhabilitée pour accueillir les élèves d'établissements voisins en état de vétusté. Cette démarche de rénovation souligne l'importance accordée à la préservation des structures existantes et à la continuité de l'enseignement.

Le programme a également inclus l'ouverture d'un nouveau Collège d'Enseignement Moyen (CEM), baptisé au nom du chahid «Bouregba Kaddour», à la cité 320 logements AADL et la visite de l'annexe de l'École Supérieure des Enseignants, un investissement clé dans le développement des ressources humaines. Accueillant 583 étudiants pour 800 places, cette annexe est essentielle pour former la prochaine vague de professeurs et d'instituteurs, garantissant ainsi la pérennité et la qualité du système éducatif. La visite s'est conclue par la pose de la première pierre d'une école primaire, un projet financé par le groupe privé Hasnaoui, illustrant l'engagement de la société civile dans le soutien à l'éducation. Cette série d'inaugurations et de lancements de projets démontre une vision stratégique pour l'éducation en Algérie : investir dans les infrastructures, moderniser les établissements existants et surtout, former une nouvelle génération de talents et de professionnels qualifiés. Il ne s'agit pas seulement de construire des bâtiments mais de jeter les bases d'un avenir où l'excellence intellectuelle sera la pierre angulaire du développement national.

Rentrée scolaire 2025/2026 à Tiaret

Le Wali donne le coup d'envoi à partir du lycée «Le Moudjahid Si Djilani Habib»

Par L. Bouhala

Le wali de la wilaya, M. Saïd Khalil, a donné le coup d'envoi, ce dimanche 21 septembre 2025, en compagnie du président de l'Assemblée populaire la wilaya, Oukel Belkhira, de la nouvelle année scolaire 2025/2026 au nouveau lycée du défunt Moudjahid Si Djilani Habib, en présence des autorités civiles et militaires, des élus des deux chambres parlementaires, du Secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, du délégué local, du Médiateur de la République, des membres du Conseil supérieur de la jeunesse, des autorités locales de la ville de Tiaret, de la famille éducative, du président de la Commission de l'éducation de l'enseignement supérieur et de la formation de l'APW et de militants de la société civile. Après la levée du drapeau, écoute de l'hymne national et présentation des chiffres de l'année scolaire dans la wilaya de Tiaret par le directeur de l'Éducation, M. Saïd Khalil et la délégation qui l'accompagnait ont assisté à la leçon d'ouverture programmée par le ministère de l'Éducation nationale, axée sur la santé scolaire afin de sensibiliser les élèves sur le sujet. Parallèlement, le wali a supervisé le lancement des activités de la Semaine nationale de la santé scolaire, sous le slogan « Santé scolaire pour un avenir sûr et sain », qui débute ce Dimanche et se poursuit jusqu'au 25 de ce mois, en présentant des programmes et des campagnes de sensibilisation ciblés. La délégation a assisté, également, à l'inauguration de la nouvelle école primaire du quartier Sénia, baptisée en hommage à feu Moudjahid



Ali Bouzaréah, et à sa famille. Ce nouvel établissement scolaire fait partie des nouveaux établissements entrés en service à cette nouvelle rentrée scolaire. Il accueillera plus de 200 élèves du quartier Sénia scolarisés en double vacation à l'école Bel-djilali Abdelkader. L'achèvement de cette école améliorera leurs conditions d'apprentissage et augmentera leurs résultats scolaires. L'école, entièrement couverte, comprend 12 salles de classe avec chauffage central, une cantine scolaire présentant des repas chauds, une aire de jeux en gazon synthétique, une salle de lecture et d'autres équipements pédagogiques nécessaires. Le wali, en supervisant l'inauguration de ce complexe scolaire, a assisté aux présentations des activités de la Semaine nationale de la santé scolaire, organisées à l'école avec la participation de l'association "Afak" pour la promotion des activités de l'enfance et de la jeunesse. Le chef de l'exécutif a également inspecté la cantine scolaire et contrôlé la préparation du

repas chaud pour les élèves. Il a également donné le signal du début des activités sportives au stade pour les élèves de l'école. Il a conclu sa visite en supervisant la distribution de 26 cartables aux élèves démunis de la même école. M. Saïd Khalil, a poursuivi le programme de rentrée scolaire en inaugurant et en inspectant les nouveaux établissements d'enseignement entrés en service dans le village de Torriche, dans la commune d'Oued Lili par l'Inspection du CEM « Hallouz Adda » parmi les réalisations scolaires et éducatives réalisées dans la wilaya de Tiaret pour l'année scolaire 2025/2026, cet établissement contribuera à alléger la charge de travail de plus de 400 élèves résidant dans ce village populaire, qui n'auront plus à se rendre au centre du chef-lieu de commune Oued Lili pour leur scolarité. Ce collège du Chahid Hallouz Adda a été construit selon des normes architecturales modernes et dispose de toutes les installations nécessaires à la réussite scolaire des élèves.

Université de Bouira

Réception de nouvelles infrastructures avant fin 2025

De nouvelles infrastructures seront réceptionnées à l'Université Akli Mohand Oulhadj (UAMO) de Bouira avant la fin de l'année 2025, a annoncé lundi le recteur de l'université, Ali Larguet. «Nous comptons réceptionner plusieurs nouvelles infrastructures avant la fin de l'année, dont 2000 places pédagogiques et 15 laboratoires de recherche scientifique», a déclaré le recteur de l'université lors de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire (2025-2026), se félicitant des «efforts consentis par toutes les parties concernées, et qui ont permis à notre université de jouer un rôle prépondérant dans le développement socio-économique de la wilaya». Une piscine semi-olympique et une salle omnisport, dont les travaux de réalisation sont toujours en cours, seront également réceptionnées avant la fin de l'année, a-t-il ajouté. L'UAMO compte actuellement plus de 21 500 étudiants, 834 enseignants et plus de 700 employés. La nouvelle rentrée universitaire à Bouira est marquée par l'ouverture d'une annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS), suite à



une convention signée entre l'UAMO et la direction de l'Education nationale. L'annexe accueillera, dès ce mois de septembre, la première promotion d'étudiants, dans le but de renforcer le secteur de l'éducation nationale en enseignants. «Nous travaillons également pour l'ouverture d'une annexe de la Faculté de médecine d'Alger à l'université de Bouira, afin de répondre aux besoins du secteur de la santé et des populations de la wilaya en matière de prise en charge médicale», a fait savoir

M. Larguet. Pour renforcer son rôle dans le développement économique local et national, l'université de Bouira s'est vue dotée de plusieurs autres structures dont un incubateur, dédié à l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et porteurs de projets innovants, conformément à la politique de promotion des start-ups en Algérie. Un «data center» a également été inauguré au sein de l'Université AKli Mohand Oulhadj, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à moderniser et à numériser l'université.

Ligne minière Est

Le tronçon Oued Kebrit-Dréa achevé avant fin décembre prochain

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a assuré, lundi à Souk Ahras, que le tronçon Oued Kebrit-Dréa, en travaux dans le cadre du projet de dédoublement, de modernisation de la ligne minière Est entre Annaba à Bled El-Hadba (Tébessa) sur 422 km, au titre du mégaprojet de phosphate intégré, sera achevé "avant fin décembre prochain". M. Djellaoui a souligné, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inspection du chantier de la nouvelle plateforme des faisceaux de voies de la commune de Oulien, que le tronçon de cette ligne minière traversant la wilaya de Souk Ahras s'étend sur une distance de 30 km, entre la commune d'Oued Kebrit et celle de Dréa. Après avoir souligné l'importance de cette ligne minière pour les exportations et le renforcement des capacités nationales de transport des minerais dans l'est du pays, le ministre a mis en avant "le rythme rapide des travaux de réalisation de cette ligne", ce qui permet d'envisager, selon lui, la réception du projet "avant les délais contractuels".



Le ministre a également inspecté les travaux de réalisation du projet de dédoublement de la route nationale (RN) n 16, dans son segment reliant Souk Ahras à Mechroha sur 17 km. Un projet qui sera livré, selon les explications fournies à M. Djellaoui par les responsables concernés, "avant la fin du deuxième semestre de l'année 2026". Le ministre a particulièrement insisté auprès des entreprises de réalisation sur la "nécessité de renforcer les moyens sur ce chantier afin de livrer les travaux dans les

délais impartis". Lors de l'inspection des travaux de pose de la voie ferrée, dans la localité d'Oued Damous (commune d'Oued Kebrit), le ministre a rappelé que sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Souk Ahras fait partie d'un programme de visites de terrain qui inclut également les wilayas de Guelma, d'El Tarf et d'Annaba, l'objectif étant de faire le point sur les projets du secteur, de s'enquérir de leur avancement et de répondre aux préoccupations soulevées dans ces wilayas.

Grande bataille d'El Djorf (Tébessa) Le ministre des Moudjahidine préside la commémoration du 70ème anniversaire

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a présidé lundi dans la commune de Stah Guentis (wilaya de Tébessa), les cérémonies commémorant le 70e anniversaire de la grande bataille d'El Djorf (22-29 septembre 1955). Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence du wali, Ahmed Belhaddad, des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire et de nombreux Moudjahidine et enfants de Chouhada, le ministre a souligné, après avoir rendu hommage à la mémoire des Martyrs, que la commémoration de cette date "constitue une occasion propice pour évoquer les exploits et la bravoure des enfants de cette vaillante wilaya, qui ont forgé la gloire de l'Algérie et fait avancer le pays vers la victoire et l'indépendance". Tacherift a ajouté que la "bataille de Djebel El Djorf, l'une des plus grandes que l'Armée de libération nationale (ALN) ait eu à mener au cours d'une épopée héroïque", a "complété le retentissement de l'offensive du Nord-constantinois, et confirmé que la lutte armée déclenchée le 1er novembre 1954 était une Révolution planifiée, engagée par conviction pour une lutte continue". Il a également indiqué que "les Moudjahidine, nos héros, ont incarné l'esprit et les valeurs du courage, en menant cette bataille avec une tactique minutieuse qui a révélé une stratégie militaire exceptionnelle et un dévouement sans précédent face à l'impitoyable machine coloniale, dotée des équipements militaires les plus modernes". Le ministre a souligné, au cours de son intervention, que "les Moudjahidine de l'ALN avaient compensé, face à l'armée ennemie, leur infériorité numérique par une volonté et une foi inébranlables, luttant vaillamment contre ce qui était à l'époque l'une des plus grandes armées du monde, réussissant à remporter une victoire qui restera éternellement gravée dans les esprits, et que nous considérons aujourd'hui comme une authentique prouesse de l'humanité et de la stratégie militaire". Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a appelé la jeunesse d'aujourd'hui à "se nourrir des valeurs éternelles de Novembre, qui continuent de vibrer dans le cœur de la nation, et qui inspirent sa direction et son peuple dans leur marche vers le développement et le progrès sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui ne cesse de réaffirmer, à chaque occasion, que la véritable fidélité aux sacrifices des Martyrs ne peut se traduire que par la construction d'une Algérie forte et prospère dans tous les domaines". Tacherift devait poursuivre sa visite dans la wilaya de Tébessa en présidant, dans la commune de Boulhaf-Dir, des cérémonies de nomination d'établissements éducatifs du nom de Moudjahidine décédés et de Martyrs, avant d'honorer les Moudjahidine Nasr Bouabida et Messaï Lessoued qui figurent parmi les acteurs encore en vie de la grande bataille d'El Djorf.

Jijel

Le Premier ministre inaugure le complexe de trituration de graines oléagineuses

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, lundi à Jijel, à l'inauguration du complexe de trituration de graines oléagineuses, "KOTAMA AGRI FOOD", dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Au niveau de l'unité 15 du complexe, M. Ghrieb a donné le coup d'envoi de la mise en service de cette unité avant de l'inspecter. A l'unité 16 du complexe de trituration des graines oléagineuses, le Pre-

mier ministre a inauguré le siège social du complexe et visité le centre de données, où il a reçu des explications détaillées sur ce complexe. De son côté, le Directeur général (DG) du complexe "KOTAMAAGRI FOOD", Abdelali Ferhati, a indiqué dans une déclaration à la presse, que ce complexe de trituration des graines oléagineuses, constituait "un grand défi", compte tenu de ses capacités de production allant entre 5.000 et 6.000 tonnes par jour, permettant d'extraire deux

principaux produits: l'huile brute de soja et les aliments pour bétail. Le complexe vise principalement à "contribuer à la protection de la sécurité alimentaire et au renforcement de l'économie nationale", d'autant plus qu'il couvre "plus de 20% des besoins du marché national en huile brute, en sus de plus de 80% des besoins du pays en aliments de bétail", selon le même responsable. Par ailleurs, "le complexe offre, dans sa première phase, plus de 350 emplois directs, un chiffre

appelé à augmenter à plus de 400 postes directs, après l'entrée de cette installation en phase de productivité", en sus de "la création de 1.500 à 2.000 emplois indirects au profit des habitants de la région, renforçant ainsi la dynamique socioéconomique locale", a ajouté M. Ferhati. Le Premier ministre est accompagné, lors de cette visite par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir.

مكتب الأستاذ عبيدات محمد

الموثق بالسانيا

05 شارع باهي وأمر - وهران

تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 15 سبتمبر 2025 مسجل بصفة قانونية قرر الشريكان: السيدة بن زيان رميساء والسيد بوتشيش عبد الله تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة المسماة ش.ذ.م.م. بي تي اش انستيتوت، مقرها الاجتماعي حي أسامة، شارع عماري محمد رقم 26 وهران. رأسمالها 100.000.00 دج، مدتها 99 سنة، موضوعها : 607033 - المؤسسة الخاصة للتكوين أو التعليم المهني 607030 - استشارة، مساعدة، تقييم واعداد برامج التكوين 607014 - مؤسسة تعليم اللغات 607049 - مؤسسة التعليم الفني 607042 - مؤسسة الوقاية من الأخطار المهنية 607017 - مكتب استشارة دراسات ومساعدة في مجال الاستثمار 607028 - استشارة ومساعدة المؤسسات الوطنية والدولية في مجال الصناعة والطاقة 607001 - مكتب الدراسات والاستشارة في الاعلام الآلي (كونسولتينج) 607081 - مسرع - حاضنة للمؤسسات الناشئة 607074 - التجارة الالكترونية 603014 ايجارات مختلفة (ع م ف أ) ، عينت السيدة بن زيان رميساء مسيرة للشركة لمدة غير محدودة. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري.

الموثق

24.09.2025

الديوان العمومي للتوثيق

الموثق ميراوي كمال

مغنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان

إعلان عن بيع بالمزاد العلني

يعلم الموثق الممضي أسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق كل من القاصر: ديب أنس ولد محمد ، المزداد بفرنسا بتاريخ 2009/05/10 ، القاصر: ديب أيمن ولد محمد، المزداد بتلمسان بتاريخ 2014/09/03 ، القاصر : ديب إسحاق ولد محمد ، المزداد بندرومة (تلمسان) بتاريخ 2019/06/29 ، القاصر: ديب أميمة بنت محمد ، المزداد(ة) بمغنية (تلمسان) بتاريخ 2011/02/26 ، لبيع حقوقهم العقارية المقدرة بـ 168/147 جزء من دار معدة للسكن ، توجد بحي عمر بلدية مغنية ولاية تلمسان ، تتكون من طابق أرضي به مراب ، وطابق أول به قاعة استقبال ، غرفتين ، بهو، مطبخ ، حمام ، مرحاض مساحتها مائة وستة عشر مترا مربعا (116 م2) حسب وثائق مسح الأراضي ، قسم : 76 ، مجموعة ملكية رقم : 28 . وذلك بمقتضى رخصة بالتصرف في أموال قاصر الصادرة عن محكمة مغنية قسم شؤون الأسرة ، المؤرخة في 2025/09/03 ، رقم الترتيب 25/00429 . سيقام هذا البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم: 2025/10/08 ، على الساعة التاسعة صباحا.

الموثق

24.09.2025

الديوان العمومي للتوثيق الموثق ميراوي كمال

مغنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان

إعلان عن بيع بالمزاد العلني

- يعلم الموثق الممضي أسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق القاصر : بختاوي فاطمة الزهراء بنت عيسى، المزداد(ة) بمغنية (تلمسان) بتاريخ 2007/08/05 ، لبيع حقوقه(ا) العقارية المقدرة بـ 48/07 جزء من دار معدة للسكن ، كاتنة ببلدية مغنية توجد بالمكان المسمى حي الزيتون ولاية تلمسان ، تتكون من :طابق أرضي به أربعة محلات تجارية ، مستودع للاستعمال الشخصي وسلاط طابق أول يتكون من شقتين : الشقة الأولى بها غرفة، قاعة استقبال، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، بهو ، سطح، الشقة الثانية بها غرفتين ، قاعة استقبال ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، بهو طابق ثاني يتكون من شقتين : الشقة الأولى بها غرفة ، قاعة استقبال ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، بهو ، فراغ على سطح ، الشقة الثانية بها غرفتين ، قاعة استقبال ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، بهو.طابق ثالث يتكون من شقتين : الشقة الأولى بها غرفة، قاعة استقبال ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، بهو، فراغ على سطح ، الشقة الثانية بها غرفتين ، قاعة استقبال ، مطبخ، حمام، مرحاض ، بهو.طابق رابع به ثلاث غرف، قاعة استقبال ، حمام ، مرحاض، فراغ على سطح، مطبخ ، بهو ، سطح، السطح به: قاعة، بيتين للفصل ، فراغين على سطح ومرحاض مساحتها مائتان وخمسة عشر مترا مربعا (215 م2)، قسم : 224 ، مجموعة ملكية رقم : 135 . وذلك بمقتضى رخصة بالتصرف في أموال قاصر الصادرة عن محكمة مغنية قسم شؤون الأسرة ، المؤرخة في 2025/08/13 ، رقم الترتيب 25/00387. سيقام هذا البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم: 2025/10/08 ، على الساعة التاسعة صباحا.

الموثق

24.09.2025

مكتب الأستاذ عبيدات محمد

الموثق بالسانيا وهران

05 شارع باهي وأمر

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

المسماة " م.ش. و.ذ.م.م.تي أركا جي أم تي بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع ادناه بتاريخ 21 سبتمبر 2025 ، والذي سيسجل في اوانه ، تم تأسيس مؤسسة الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة م.ش. و.ذ.م.م.تي أركا جي أم تي، الكائن مقرها الاجتماعي تجزئة 58 سي رضوان 2 رقم 38 المحل رقم 02 السانية ولاية وهران - رأسمالها: 100.000.00 دج، مدتها : 99 سنة - عين السيد تريكي عبد النور امين مسير للمؤسسة ، موضوعها: (604105) نقل البضائع 604 115 - نقل المواد الخطرة عبر الطرقات (701101) تصدير المواد الزراعية الغذائية (702101) تصدير المواد الاصطناعية والمصنعة ماعدا المحروقات (702102) تصدير كل المواد الغير محددة في مكان اخر ماعدا المحروقات (702104) تصدير مواد البناء (703101) مؤسسة التصدير. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية وهران-

الموثق.

24.09.2025

الديوان العمومي للتوثيق

الموثق ميراوي كمال

مغنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان

إعلان عن بيع بالمزاد العلني

- يعلم الموثق الممضي أسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق كل من القاصر: ديب أنس ولد محمد ، المزداد(ة) بفرنسا بتاريخ 2009/05/10 ، القاصر: ديب أيمن ولد محمد، المزداد بتلمسان بتاريخ 2014/09/03 ، القاصر : ديب إسحاق ولد محمد ، المزداد(ة) بندرومة (تلمسان) بتاريخ 2019/06/29 ، القاصر: ديب أميمة بنت محمد ، المزداد(ة) بمغنية (تلمسان) بتاريخ 2011/02/26 ، لبيع حقوقهم العقارية المقدرة بـ 168/147 جزء من قطعة أرض صالحة للبناء ، توجد بحي عمر بلدية مغنية ولاية تلمسان ، مساحتها مائة وعشرون مترا مربعا (120 م2) حسب وثائق مسح الأراضي العام ، قسم : 76 ، مجموعة ملكية رقم : 29 . وذلك بمقتضى رخصة بالتصرف في أموال قاصر الصادرة عن محكمة مغنية قسم شؤون الأسرة، المؤرخة في 2025/09/03 ، رقم الترتيب 25/00414. سيقام هذا البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم: 2025/10/08 ، على الساعة التاسعة صباحا.

الموثق

24.09.2025

مكتب التوثيق للأستاذ: بوشيبية محمد

موثق بالسانية (حي الصباح)، حي 338 مسكن Cnep ، بلوك L3 رقم 02 بلدية سيدي الشحمي، دائرة السانية ، ولاية وهران . دليل : 00004731

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2025/09/22، قيد التسجيل، تم تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة تحمل الأوصاف التالية: التسمية: م.ش.و.ذ.م.م. سنوفا كويسين، المقر الاجتماعي بـ وهران ، حي المقرري شارع فرناند فورست رقم 60، بالطابق الأرضي، موضوع المؤسسة (106.220) : مؤسسة تجارة الخشب الألمنيوم وكل المواد الأخرى. (110.203) الإنتاج الصناعي لمجموعات التأثيث من الخشب للاستعمال المنزلي أو الفندقى. (202.604) : مؤسسة الصناعة التقليدية لصنع مواد التغليف من الخشب (110.202) مؤسسة صناعية لتحويل الخشب (433.801) : استيراد التجهيزات، المعدات واللواحق الموجهة لتحويل الخشب ومشتقاته. رأسمالها 5.000.000.00 دج.مدتها 99 سنة، عين السيد : بوسنة مهدي انس ضياء الدين مسير للمؤسسة لمدة غير محدودة . ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بـ وهران.

للإعلان / الموثق

24.09.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

MaitreMEHALI SIDAHMED A. KRIM

شارع تـزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو

هاتف: 046.78.62.68

إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان، الكائن مقر مكتبه بشارع تـزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذاً للسند التنفيذي شيك رقم AS 4007130 الصادر عن البنك الوطني الجزائري وكالة غليزان رمز 869 المحرر بتاريخ 2022/09/26. بعد تبليغ الاحتجاج لعدم الوفاء بتاريخ 2023/04/10 طبقا للمادة 529 ، 536 من القانون التجاري. بطلب من السيد: كروم براهيم، الساكن: بوادي ارهيو ولاية غليزان. ضد السيدة خشاوي أمينة مسيرة مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة EURL REPOS DE LA PRINCESS. بيانات العقار المعنى بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: حق الامتياز على عقار متمثل في قطعة أرض مساحتها 2632.00م² الكاتنة بن داود ولاية غليزان المسجلة بالقسم 01 مجموعة الملكية 164 ، مخصصة للاستثمار وتحصلت عليها المنفذ ضدها بموجب عقد امتياز وليس عن طريق التنازل لانجاز مشروع مركز للعلاج والاستحمام توجد عليها بناءات عبارة عن أساسيات غير مكتملة مبنية بالخرسانة المسجلة. الدائن: السيد كروم إبراهيم الساكن: بوادي ارهيو. المدين : السيد خشاوي أمينة مسيرة مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة EURL REPOS DE LA PRINCESS. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة غليزان بتاريخ 2025 /02/16، حدد الثمن الأساسي الذي يباع به العقار في المزاد العلني ب : 99.040.800,00 دج تسعة وتسعون مليون وأربعمائة ألف وثمانمائة دينار جزائري. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بتاريخ 2025/09/30 على الساعة 14:00 زوالا بالمحكمة المدنية بغليزان. إثباتا لذلك حررنا المحضر الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره طبقا للمادة 750 من نفس القانون ، للاستعلام والاتصال بالرقم : 046.78.6268 او 0556.72.78.77.

المحضر القضائي

24.09.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro 0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Agence de voyage

SFICIFA

Mesra - Mostaganem

Rue Mohamed Khemisti

Face Maison Renault

Tel: 06 61 78 30 05

Ligue 1 Mobilis

L'USM Khenchela lance son académie

La direction de L'USM Khenche la (ligue 1 Mobilis de football) vient de lancer l'académie du club, a indiqué, à l'APS, le président de l'équipe phare de la ville de Khenchela, Walid Boukrouma. Le même responsable a précisé que le lancement officiel de l'académie a été effectué lors d'une cérémonie organisée dans la soirée de dimanche dans les locaux de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), en présence du wali, Salim Harizi, du directeur de la jeunesse et des sports, Yazid Zouaoui, du président de la ligue régionale de football de Batna, Chaouki Boukhalfa, et d'un grand nombre de supporters de l'équipe. M. Boukrouma a ajouté que le lancement de cette académie a été opéré dans le cadre des efforts vi-

sant à élargir les activités du club, et en application des instructions de la Fédération algérienne de football (FAF) relatives à la création d'académies sportives. Selon lui, l'objectif de cette académie consiste à affiner et à développer les capacités intrinsèques des jeunes talents en les dotant des aptitudes nécessaires pour passer à un niveau professionnel en les faisant progresser aux plans technique, physique et personnel. Le président du club a également indiqué que l'académie fonctionnera selon des bases techniques et un programme « spécifique et précis » qui mettra à contribution des cadres sportifs et des figures footballistiques reconnues localement, à même d'assurer le succès de la formation. Pour sa part, le manager de l'acadé-

mie de l'USM Khenchela, Mohamed Amara Ameziane, soulignant que cette nouvelle structure « constitue un espace sportif et éducatif consacré à la formation des jeunes footballeurs âgés de 7 à 14 ans », a affirmé que le programme de travail de l'académie repose sur une formation préliminaire, une formation mixte et une formation spécifique adaptée à chacune des tranches d'âge.

Coupe arabe Fifa 2025 (préparation) Algérie-Palestine en amical les 09 et 13 octobre à Annaba

L'équipe nationale A' de football, composée de joueurs locaux, disputera deux matchs amicaux face à la Palestine, les 9 et 13 octobre prochain au stade du 19-mai 1956 d'Annaba, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), lundi sur son site officiel. "Le premier match se jouera le jeudi 9 octobre à 20h30, alors que le second test aura lieu le lundi 13 octobre à 18h00", précise la même source. En prévision de ces deux rencontres amicales, les coéquipiers d'Abderrahmane Meziane (CR Belouizdad), effectueront un stage de préparation du 6 au 13 octobre, le premier depuis leur élimination aux quarts de finale du dernier Championnat d'Afrique des nations CHAN (2-30 août), face au Soudan (1-1, aux t.a.b : 2-4). Ces deux rencontres de préparation entrent dans le cadre des préparatifs, en vue de la Coupe arabe de la FIFA, prévue du 1 au 18 décembre prochain à Doha (Qatar), et dont l'Algérie est le tenant du titre remporté en 2021.

Championnat qatari Redouane Berkane meilleur buteur



L'attaquant algérien d'Al Wakrah SC, Redouane Berkane, s'est hissé en tête du classement des buteurs du championnat qatari de football. Berkane s'est distingué samedi en signant un doublé lors du match nul décroché sur le terrain d'Al Sadd (2-2), portant son capital à 5 buts, au terme de la 5e journée. Berkane (22 ans) aurait pu marquer un triplé, mais il a raté un penalty en début de la rencontre. Il s'est distingué sous les couleurs de la JS Kabylie, la saison dernière, en inscrivant 10 buts et délivrant 2 passes décisives, en 30 matchs, toutes compétitions confondues, contribuant à la deuxième place décrochée par la JSK. En dépit de l'envie de la direction de le conserver dans l'effectif de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, le joueur a préféré changer d'air. Convoité dans un premier temps par le club belge de Zulte Waragem, Berkane a été séduit par l'offre d'Al Wakrah SC, 5e au classement du championnat avec 8 points, à cinq longueurs du leader Al Shamal, où évolue l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah.

USM Alger Alilet opéré du genou



Le capitaine de l'USM Alger, Adem Alilet, a subi, ce lundi, une intervention chirurgicale au niveau du ménisque du genou droit. Cette opération éloignera Alilet des terrains pendant trois à quatre semaines, a annoncé l'USM Alger dans un communiqué. « Le joueur entamera dans les prochains jours une phase de rééducation avant de pouvoir reprendre la compétition dans un délai estimé entre trois et quatre semaines », précise la même source. Alilet (26 ans) s'était blessé avec l'équipe nationale A' lors du CHAN 2024 (reporté à 2025) disputé au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda (2-30 août). Les douleurs ont disparu momentanément, ce qui a poussé le staff médical à donner son aval pour la participation du défenseur central au « big derby » face au MC Alger (0-0), disputé le 31 août dernier à Blida. Formé à l'USMA, Alilet a rechuté ce qui l'a contraint à déclarer forfait pour les trois derniers matchs des Rouge et Noir face au Paradou AC (1-0), l'USM Khenchela (1-1), et la JS Saoura (0-1).

CR Temouchent

Sid Ahmed Aouadj officiellement qualifié

Le CR Témouchent a annoncé ce dimanche, via un communiqué officiel, la qualification administrative de son nouveau joueur, Sid Ahmed Aouadj, qui pourra ainsi faire ses débuts officiels dès ce week-end face au WA Mostaganem, dans le cadre de la 3e journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest). « Nous informons nos fidèles supporters que le joueur Sid Ahmed Aouadj a été officiellement qualifié et est désormais à la disposition du staff technique pour le match de samedi contre le WA Mostaganem », peut-on lire dans le communiqué du club. Agé de 34 ans, l'enfant d'Oran est un ailier bien connu du championnat algérien. Passé par plusieurs clubs de Ligue 1 tels que le MC Oran, le MC Alger, le CS Constantine, la JS Saoura ou encore

la JS Kabylie, il retrouve les stades algériens après une expérience de cinq années dans des championnats du Golfe. Sa venue à Temouchent cet été avait suscité beaucoup d'enthousiasme parmi les supporters, impatients de le voir fouler la pelouse du stade Omar-Oucief sous les couleurs rouge et blanche. Son absence lors des premières journées, pour des raisons administratives, avait laissé un goût d'inachevé. Avec cette qualification désormais entérinée, le staff technique pourra compter sur un atout supplémentaire pour dynamiser le secteur offensif du CRT, qui a peiné à concrétiser ses occasions lors des dernières rencontres, estime-t-on dans l'entourage du club qui a collecté trois points lors des deux premières journées du championnat (défaite et victoire).

Clubs algérois sacrés pour la saison 2024-2025

Rabehi préside une cérémonie de distinction



Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé lundi, à Alger, une cérémonie de distinction en l'honneur des clubs algérois, sacrés lors des compétitions de la saison sportive 2024-2025, indique un communiqué des services de la wilaya. Il s'agit du MCA, sacré champion de Ligue 1 Mobilis de football 2024-2025, de l'Union Sportive de la Médina d'Alger (USMA), qui a remporté la Coupe d'Algérie, de l'Etoile Sportive de Ben Aknoun (ESBA), promue en ligue 1 après avoir remporté le championnat de la Ligue 2 amateur, ainsi que la Jeunesse sportive de Tixeraine (JST), qui a accédé en Ligue 2 amateur", a précisé la même source. Par ailleurs, M. Rabehi a honoré les présidents des conseils d'administration des clubs sacrés, qui l'ont distingué à leur tour. Lors de cette cérémonie, à laquelle ont assisté les cadres de la wilaya d'Alger, les walis délégués, les présidents des conseils communaux et les joueurs, le Directeur de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJS) de la wilaya d'Alger, a salué "le haut niveau affiché par ces équipes au cours des compétitions", relevant "le rôle des services de la wilaya d'Alger qui ont assuré les moyens nécessaires", selon la même source.

Stade de Mohammadia L'USMH obtient le droit de gestion

L'USM El Harrach annonce, ce lundi, avoir trouvé un accord avec les autorités locales pour la gestion du stade du 1er Novembre 1954 de Mohammadia (Alger). « Le président du club, Sofiane Touahria a trouvé un terrain d'entente avec le P/APC de Mohammadia, pour une location longue durée du stade du 1er Novembre, à condition que le club prenne en charge l'ensemble des travaux de réhabilitation, pour que cette enceinte soit de nouveau apte à abriter des matchs en présence du public », a indiqué lundi la direction de l'USM El Harrach dans un communiqué. Outre le P/APC de Mohammadia, le wali délégué de la Daïra de Dar El Beïda et des représentants de la Sûreté Nationale étaient également présents à cette réunion de travail, a-t-on ajouté de même source. La Direction du club a conclu en espérant pouvoir « achever ces travaux le plus tôt possible » pour permettre aux coéquipiers du gardien Fawzi Chaouchi de retrouver leur public dans les meilleurs délais. Un apport supplémentaire pour le club banlieusard (3e-4 pts), qui ambitionne de jouer l'accession en Ligue 1 Mobilis.

CAUCT

Organisation à Alger de la 2ème édition d'Art pour la paix



Le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (CAUCT), a organisé, samedi au niveau de son siège à Alger, la 2e édition d'Art pour la paix visant à promouvoir la culture de paix et à mettre en avant le rôle de l'art en tant qu'outil de lutte contre l'extrémisme, la division et le terrorisme. Dans son allocution de bienvenue à l'ouverture de cet événement, le directeur par intérim du CAUCT, M. Idriss Mounir Lallali, a indiqué que "cette célébration coïncide avec la Journée internationale de la Paix", et intervient à un "moment où le monde entier réaffirme que la paix n'est pas une aspiration abstraite, mais le socle du progrès de l'humanité", précisant que le "thème 'Agir maintenant pour une Afrique pacifique' n'est pas un simple slogan, mais un appel pressant: la paix ne peut être remise à demain, elle doit être construite, décidément, collectivement, dès aujourd'hui". A ce titre, M. Lallali a souligné que "l'Afrique est un continent de jeunesse, de créativité et de promesses illimitées, et pourtant, ces richesses sont trop souvent menacées par le terrorisme, l'extrémisme violent et les conflits armés, des forces qui, non seulement ôtent des vies, mais cherchent aussi à effacer notre histoire, à piller notre patrimoine et à fracturer nos sociétés". Et d'ajouter que "la paix n'est pas négociable, elle est le fondement de notre développement, la condition de notre prospérité et le ciment de notre unité continentale", et c'est ici que l'art "devient une arme douce mais redoutable", car "transcendant les frontières et parle toutes les langues, puisqu'il guérit, unit et résiste", soutenant que "par la musique, la peinture et la danse, nos artistes tracent la voie de la tolérance, du dialogue et du respect, offrant un contre-récit plus puissant que toute idéologie de haine". De ce point de vue, M. Lallali a avancé que "l'Afrique que nous voulons est une Afrique où chaque différence est une richesse, où chaque culture est respectée et où chaque citoyen vit dans la sécurité et l'espérance", estimant qu'"une telle vision ne se réalisera que si nous agissons ensemble". "La paix n'est pas un héritage à attendre, c'est une construction quotidienne, une responsabilité partagée, une promesse que nous devons tenir pour les générations futures", a-t-il assuré. Cette deuxième édition d'Art pour la Paix porte "un message au monde: l'Afrique refuse la peur, l'Afrique choisit la paix", a-t-il ajouté. "Faisons en sorte que cet engagement passe de l'aspiration à la réalité durable", a indiqué le responsable. "Ensemble, élevons la voix d'une Afrique qui s'affirme par sa créativité, sa jeunesse et sa diversité", a déclaré M. Lallali. Il a, par ailleurs, "exprimé sa profonde gratitude aux ambassades africaines et aux partenaires pour leur soutien indéfectible", estimant que cette "solidarité démontre que la paix est une entreprise collective qui transcende les frontières et les cultures", tout en saluant "la créativité des jeunes et des artistes qui donnent vie à cette initiative". De son côté, l'ambassadeur de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, M. Muktar Mohamed Ware, s'est dit "honoré" de participer à cette édition, faisant part de sa "profonde gratitude" au Centre de l'UA pour la lutte contre le terrorisme (CAUCT) pour l'organisation de cette rencontre importante. L'ambassadeur a souligné l'importance d'utiliser l'art comme "un moyen de promotion de la paix et de la tolérance et un outil pour lutter contre le terrorisme et les conflits armés, ainsi que pour attirer les jeunes, qui constituent la première cible de l'extrémisme".

13ème Festival culturel international de danse contemporaine

Une clôture en apothéose

Par Nadira FOUDAD

Sous l'intitulé "Hymne à la Paix" et en solidarité avec la Palestine qui est l'invitée d'honneur, la 13ème édition de ce Festival a été clôturée, lundi dans la soirée, au TNA à Alger, après le coup d'envoi officiel, jeudi dernier, par la Commissaire du Festival, du DG de l'Opéra, du DG du TNA, des responsables de l'ONCI et des chorégraphes renommés en Algérie. Le public était chaleureux et enthousiaste, lors de cette cérémonie de clôture, après 05 journées marathoniennes émaillées de belles prestations artistiques des troupes algériennes, d'Alger, d'Oran, de Sidi Bel-Abbès, Ain Defla, entre autres. Pour les étrangers, on note les prestations des troupes syrienne, sénégalaise, chinoise, russe, italienne et enfin espagnole. Ce grand moment artistique a été rendu par la troupe "Arabesque", dirigée par Mme Fatma Zohra Namous Senouci qui a conçu et mis en scène une belle prestation dédiée à la Palestine et à Ghaza en particulier. Tous les ambassadeurs des pays hôtes qui ont participé à ce 13ème festival, ont assisté aux soirées artistiques des troupes de leur pays respectif, en remettant des distinctions aux danseurs et chorégraphes sous les ovations du public. Sur la célèbre pièce pour guitare, "Concerto de Aranjuez" du compositeur espagnol, Joaquín Rodrigo (1901-1999), la prestation de l'ensemble Arabesque, a été haute en couleurs,

dégageant une symbolique puissante, renvoyant à la résilience contenue dans la nature et l'essence des choses qui finit toujours par triompher. Les applaudissements du public, à l'endroit du collectif "Arabesque", se sont prolongés pour accueillir les huit prestataires de la troupe "Lamsa" (touche) d'Annaba, venus présenter leur spectacle intitulé "Résonance", une conception et mise en scène aux contenus authentiques et aux formes contemporaines du leader de la troupe, Oussama Bouaziz. Cette manifestation artistique en solidarité avec la Palestine a abordé la thématique de l'adversité sous ses différents angles, selon les chorégraphes que nous avons rencontrés dans les coulisses, allant de celui de l'obstination au simple projet et à la détermination et la résilience d'un peuple pour son indépendance. La troupe de l'Institut de danse de l'Ecole normale de la Province du Gansu, au nord-ouest de la République populaire de Chine, a débuté d'entrée en scène avec un programme prolifique et hautement philosophique, déployé en une quinzaine de pièces dans les genres musicaux et chorégraphiques, classiques universels, populaires et contemporains. Rappelant la grande maîtrise technique des artistes chinois, des thématiques en lien avec le rapport de l'être humain aux astres, à la famille, au foyer, à la terre, à son prochain, à la mer, au voyage ou encore à la montagne, qui ont été interprétées en solo, duo, ou

en groupe, avec une précision du mouvement et du geste époustouflante. Sous les applaudissements du public en parfaite communion, les jeunes chinois se sont réservés, en guise de salut final, l'air de la célèbre chanson, "Ya rayeh" de Dahmane El Harrachi (1926-1980), reprise avec succès par Rachid Taha (1958-2018). Une quinzaine de danseurs et de ballerines de la Fédération de Russie ont exécuté autant de pièces, entraînant les spectateurs dans les atmosphères de différentes époques, avec entre autres danses "La Russie", "Un soupirant de campagne", "La rive cosaque", "Sucrerie baroque", "Variation de Medora" du ballet Corsaire, "Troïka", "Cent coups par seconde", "A La gare", "La gitane", "Les champs russes", "Le cygne" ou encore "Balade à Moscou". Le programme du 13e Festival culturel international de danse contemporaine a également été un grand moment pour les danseurs italiens et leur prestation surnommée «Girugiru» qui se sont produits sur les planches avec talent et doigté.

Des masters-class animées par des chorégraphes algériens et étrangers et un hommage à la chorégraphe algérienne, Sahra Khmida, (1953-2009), une des figures marquantes de la première génération du Ballet national algérien. Outre les troupes algériennes au nombre de sept, huit (8) pays étrangers ont pris part au 13ème Festival de danse contemporaine à Alger.

Ouverture du 13ème Festival international du Malouf

Célébration vivante d'un patrimoine musical

Constantine a vibré samedi soir au rythme des mélodies andalouses à l'occasion de l'ouverture officielle du 13ème Festival culturel international du Malouf dont la soirée inaugurale s'est déroulée dans une ambiance solennelle et festive au théâtre régional Mohamed Taher Fergani. L'événement dédié à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine musical ancestral a rassemblé un public nombreux venu assister à une soirée d'ouverture riche en émotion et en couleurs avec des prestations d'éminents artistes de Constantine, de Tlemcen, d'Alger et de la Tunisie, invitée d'honneur du festival. Une atmosphère entraînante a marqué le début de la soirée inaugurale avec une prestation intitulée "Hadra wa Diwane" magnifiquement interprétée par l'artiste Mohamed Réda Boudebagh accompagné par les chanteurs Malek Chelouk et Adel Meghouache qui a ébloui le public avec de mélodies fortes et des paroles profondes et un spectacle de danse du genre Tahwel, une danse traditionnelle rythmée et expressive ancrée dans le patrimoine festif et musical de la ville de Constantine. Après cette séquence chargée d'émotion et de mouvement, la star Leila Borsali de Tlemcen est montée sur scène et a joliment réussie la transition vers une ambiance cristalline transportant le public du genre Malouf vers El Ghar-



nati en passant par Sanaâ. L'artiste forte d'une voix pure et avec beaucoup de lyrisme et expressivité a enchanté le public par des extraits de chants classiques comme bismi Allah Bedit wa Ala Ennabi Sallit, Ya Daw Aayani, salamli Aala Nès Tlemcen et Hadi Saâ Haniya. L'artiste Adlène Fergani a également enchanté le public avec un spectacle de chant du Malaouf constantinois créant une ambiance de fête parmi le public qui a merveilleusement apprécié Kalbi Aala Ahdikom et El Wadjh El Malih et également l'artiste Hamidou d'Alger qui a chanté, entre autres Charâ Allah Y alahbèb. La soirée inaugurale de ce festival placé sous le slogan "Le Malouf de l'école à l'universalité", a été marquée par un spectacle

de haute gamme animé par l'artiste tunisien Ziad Gharssa qui a ébloui le public par des extraits forts du malouf comme Ya nour Aâyni, zed ennabi et marhaba bi ouled sidi. L'inauguration de ce Festival devant se poursuivre jusqu'au 24 septembre avec la participation d'artistes venus des quatre coins de l'Algérie en plus d'autres issus de 9 pays étrangers a eu lieu en présence des autorités locales qui ont mis en avant l'importance de l'événement dans l'internationalisation et la préservation de ce genre musical. L'artiste tunisien Taher Gharssa et Mohamed Taher Fergani ont été honorés à titre posthume à cette occasion en présence d'un représentant de l'Ambassade de Tunisie en Algérie.

Lecture en déclin

En Suisse, un jeune sur quatre ne sait pas bien lire

Les compétences en lecture des élèves se dégradent de puis 2012, révèlent les études internationales. Pour l'expert Maik Philipp, ce déficit nécessite un plan d'action urgent. Maik Philipp en train de parler lors d'une interview sur les compétences en allemand des élèves, portant une chemise colorée avec un motif géométrique. Maik Philipp est professeur de didactique de l'allemand à la Haute École pédagogique de Zurich.

Ses recherches se concentrent sur la lecture et l'écriture, avec un accent particulier sur le développement des compétences et de la motivation des apprenants. Constatant la baisse du niveau de lecture chez les jeunes, il évite de céder à un ton alarmiste. Il reconnaît néanmoins que la situation constitue un défi majeur, tant pour l'école que pour la société. Selon lui, il serait nécessaire de mettre en place un véritable plan d'action généralisé. Tous les trois ans, l'étude internationale PISA évalue, entre autres, les compétences en lecture. Il en ressort que, chez les jeunes de 15 ans, celles-ci sont en baisse constante depuis 2012. Ce constat s'applique non seulement à la Suisse, mais aussi à d'autres pays européens et



se répercute dans la moyenne mondiale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Une deuxième étude significative est l'examen suisse des compétences de base. En ce qui concerne la lecture, les deux enquêtes montrent qu'un cinquième à un quart des élèves n'atteint pas la compétence minimale. Cela veut dire que ces élèves ont des difficultés à repérer et à traiter les informations clairement indiquées dans un court texte. Par exemple, lors d'un exercice du test PISA réalisé en 2000, un texte présentait, parmi d'autres informations, quatre critères permettant de

distinguer une bonne paire de chaussures de sport d'une mauvaise. La tâche des jeunes de 15 ans consistait à identifier ces critères explicitement mentionnés dans le texte. Résultat: 24% des élèves échouaient complètement, 24% supplémentaires n'atteignaient que le niveau minimal. Ils repéraient les critères des bonnes chaussures, mais ne parvenaient pas à saisir l'idée générale du texte ou avaient du mal à évaluer si un texte était sérieux, si sa source était fiable, ou s'il comportait des contradictions. Ces élèves restent donc à un niveau élémentaire de lecture.

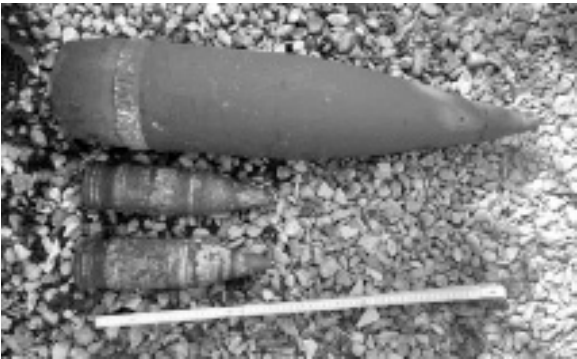
Nouvelle-Zélande

Coupable d'avoir tué ses deux enfants et réparti leurs restes dans des valises



Une femme a été reconnue coupable mardi d'avoir tué ses deux enfants et caché leurs corps plusieurs années dans un box de stockage, à l'issue du procès des "meurtres de la valise" en Nouvelle-Zélande. Elle encourt désormais une peine d'emprisonnement à perpétuité avec une période de sûreté d'au moins dix ans en vertu de la loi néo-zélandaise. L'affaire avait fait les gros titres au moment de la découverte à Auckland, en 2022, des restes des deux jeunes enfants de 6 et 8 ans, répartis dans des valises stockées dans un garde-meubles d'Auckland. Les autorités estiment qu'ils étaient morts depuis trois à quatre ans avant la découverte de leurs corps. Hakyung Lee, citoyenne néo-zélandaise originaire de Corée du Sud, a été extradée de son pays d'origine à la suite d'une enquête policière qui l'a identifiée comme étant la mère des enfants décédés. Tout au long du procès qui s'est ouvert le 8 septembre, elle est restée assise entre un traducteur et un garde, la tête baissée et ses cheveux cachant son visage, sans jamais prendre la parole. Les avocats commis d'office de Mme Lee avaient plaidé qu'elle n'était pas coupable pour cause d'aliénation mentale, et que le décès de son mari en 2017 l'avait plongée dans une spirale dépressive. Mais l'accusation avait soutenu qu'elle était consciente de ses actes et que les meurtres étaient prémédités.

Trois obus retrouvés dans le jardin d'une maison familiale



Les explosifs, dont un pesant plus de 40 kilos, étaient heureusement vides et inoffensifs. L'incident rappelle les précautions à prendre face aux objets suspects. Trois obus de différentes tailles posés sur un sol en gravier, avec une règle pour indiquer l'échelle. Le service de déminage de l'armée est rapidement intervenu pour prendre en charge les obus. Trois obus, dont un pesant plus de 40 kilos, ont été retrouvés dans le jardin d'une maison familiale de Courrendlin, rapporte un communiqué de la police cantonale jurassienne diffusé ce lundi. Le service de déminage de l'armée est rapidement intervenu pour les prendre en charge. Après analyse, ces engins se sont avérés «vides et inoffensifs». Cette découverte insolite rappelle que des matières explosives peuvent être trouvées. «Ces produits, souvent anciens, peuvent devenir particulièrement instables avec le temps et selon les conditions d'entreposage», précisent les autorités. Face à de telles trouvailles, la police jurassienne rappelle l'importance de la prudence et énumère les règles à suivre. Il est essentiel de garder son calme et surtout de ne pas toucher ni déplacer les objets suspects. Toute personne, ou tout animal, doit être éloignée du lieu de découverte.

Une Ferrari est en excès de vitesse La police passe l'éponge

Un conducteur surpris en excès de vitesse dans les rues de Milan (Italie) a eu droit à ce qui s'apparente fort à un passe-droit. Les policiers, admiratifs de sa Ferrari, l'ont laissé repartir. Ce contrôle «bienveillant» a été filmé par la caméra intégrée aux lunettes de soleil de l'automobiliste. La séquence fait polémique. Rouler dans une voiture d'exception offre-t-il des passe-droits en matière de police de la route ? En théorie, non. En pratique, une vidéo postée récemment sur les réseaux sociaux place les autorités italiennes dans l'embarras... L'auteur de cette séquence n'est autre que le conducteur d'une Ferrari qui se filmait au volant dans les rues de Milan (Italie), via une caméra intégrée à ses lunettes de soleil. Les images publiées sur les réseaux sociaux montrent qu'il était à 80 km/h, dans une zone limitée à 30, précise Il Gazzettino. Une patrouille de police le repère et l'invite à s'arrêter, l'automobiliste continue de filmer. La sanction semblait inévitable, le contrôle a pourtant pris une tournure étonnante. Subjugué par la Ferrari 812 Superfast et ses 12 cylindres, un policier se présente au niveau de la portière gauche. «Elle est magnifique», glisse-t-il. Sourire aux lèvres, il s'empresse de serrer la main du conducteur. Le fonctionnaire va même jusqu'à demander une faveur : il veut entendre la «mélodie» du moteur V12, l'automobiliste s'exécute. Après cet échange d'amabilités, le contrevenant repartira... sans PV.

États-Unis

Amazon est accusé d'avoir rusé pour multiplier ses abonnés Prime

Le géant du commerce est soupçonné d'avoir déployé des astuces illégales pour contraindre des millions de clients à s'abonner à son service Prime et rendre la résiliation quasi impossible. Amazon aurait obtenu des abonnements Prime, à 139 dollars par an, sans le consentement de ses clients (image d'illustration). Amazon affronte dès lundi un procès aux États-Unis, qui doit déterminer si le géant du commerce électronique a déployé ou non des astuces illégales pour contraindre des millions de clients à s'abonner à son service payant Prime et rendre la résiliation quasi impossible. L'affaire a été ouverte en 2023 par l'agence américaine de protection des consommateurs, la FTC. Elle accuse Amazon d'avoir sciemment déployé des interfaces manipulatoires, appelées «dark patterns», pour amener les consommateurs, au moment de payer leur achat, à s'abonner en plus au service Prime pour 139 dollars par an (environ 110 francs suisses). L'affaire se concentre sur deux accusations: avoir gagné des abonnés sans leur consentement explicite grâce à des processus de paiement confus et avoir créé un système d'annulation délibérément complexe, obligeant les clients à naviguer, selon la FTC, dans un «labyrinthe» de quatre pages, six clics et quinze options pour annuler l'abon-

nement. D'après les documents de la Cour, Amazon avait connaissance de l'existence répandue d'inscriptions non sollicitées à Prime, mais s'est opposé aux changements qui auraient réduit leur nombre et donc ses revenus. Selon la FTC, le processus de paiement d'Amazon obligeait les clients à naviguer dans des interfaces compliquées, où le refus de l'adhésion à Prime nécessitait de cliquer sur de petits liens discrets, tandis que l'adhésion se réalisait en cliquant sur de gros boutons bien en évidence. Le prix et le renouvellement automatique étaient souvent cachés ou en petits caractères. Les abonnements Prime représentaient 25 milliards de dollars du chiffre d'affaires annuel d'Amazon, selon le dossier d'accusation de 2023. Prime est devenu central dans le modèle commercial d'Amazon, car ces abonnés dépensent beaucoup plus sur la plateforme que les non-membres. L'entreprise a affirmé qu'elle avait amélioré ses processus d'inscription et d'annulation et que les accusations étaient caduques. Le procès à la Cour fédérale de Seattle, présidé par le juge John Chun, devrait durer environ quatre semaines et s'appuiera largement sur les communications et les documents internes d'Amazon, ainsi que sur les témoignages des dirigeants et des experts du groupe.



06h00 Tfou
06h55 Bonjour !
09h55 Téléshopping
10h55 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 La nounou voit tout
16h00 La nounou en savait trop
17h30 Familles nombreuses
18h00 Tout pour la lumière
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 Loto
20h50 Petits plats en équilibre
20h55 Météo
21h10 Tracker
21h55 Tracker
22h40 Tracker
23h30 Fire Country
00h10 S.W.A.T
00h55 S.W.A.T
01h20 Euro Millions
01h25 S.W.A.T



06h00 Fatou en mode...
06h55 En aparté
07h25 Families Like Ours
08h20 Le seigneur des anneaux : La guerre des Rohirrimue
10h30 The Insider
12h00 En aparté
12h35 Clique
13h30 Bridget Jones : Folle de lui
15h30 Bridget Jones - Drôle d'héroïne
16h00 L'hebd'Hollywood
16h10 Wicked
18h55 En aparté
19h30 Clique
20h30 En aparté
21h10 Le Mohican
22h35 La nuit se traîne
01h00 Clique
01h55 Le quatrième mur
03h50 Surprise
04h20 Présumé coupable



06h00 Scènes de ménages
08h35 M6 boutique en matière de bijoux, beauté, électroménager, maison
09h45 Ça peut vous arriver
11h35 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Nouveau jour
13h55 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Le meilleur pâtissier
22h10 Le meilleur pâtissier
23h30 Le meilleur pâtissier: qui réintègrera la tente?
00h55 Programmes de nuit

2

06h30 Télématin
09h55 Bel & Bien ensemble
10h40 Consomag
10h45 Météo outre-mer
12h55 Journal météo climat
13h00 13 heures
13h45 La p'tite librairie
13h50 Expression directe
13h55 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles!
19h55 Journal météo climat
20h00 20 heures
20h55 Basique
21h00 Memory, qui paire gagne !
21h10 Dans de beaux draps
22h54 Infrarouge
22h55 Éduquons nos fils
23h49 25 nuances de docs
23h50 Portrait d'un père désespéré
00h50 Kali
02h20 Ça commence aujourd'hui
03h20 Affaire conclue
04h00 Météo outre-mer

3

09h05 Ici, dans votre région
10h30 Consomag
10h40 Escales en France
11h15 Nos terres gourmandes
12h00 Le journal des talents
12h05 On vous emmène ici
12h15 Ici 12/13
14h15 Candice Renoir
17h20 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal météo climat
19h00 Ici 19/20
19h07 Ici 19/20 édition locale
20h00 Tout le sport
20h10 Le mag Ligue 1
20h15 Météo régionale
20h25 Un si grand soleil
21h10 Des racines et des ailes
22h59 La France en beau
23h00 Le patrimoine maritime de la Corse
00h35 Le pitch cinéma
00h39 Libre court
00h40 Takanakuy



07h50 Invitation au voyage
09h25 Dis-moi ce que tu manges
- Une histoire de l'alimentation
10h55 Un billet de train pour...
11h50 Oman sauvage, léopards et tortues marines
13h00 Arte Regards
13h35 La belle espionne
15h05 Sur la piste du jaguar au Guyana
15h50 Les super-prédateurs des mers
16h35 Les clans sauvages du parc de Katavi
17h25 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentie
21h00 Manchester by the Sea
23h15 Un mariage et des secrets
00h50 Tracks East
01h20 Pianissimo
02h15 Entre ses mains
03h45 Les oiseaux, champions des airs

TÉLÉVISION

15



21h10

TRACKER

Série policière. Saison 1. Année : 2024. Durée : 45 minutes. Réalisateur : Larry Teng. Avec Justin Hartley, Abby McEnany, Fiona Rene, Eric Graise, Robin Weigert, Gil Birmingham, Peter Stormare, Rachel Colwell, Jarrod Daniel, Liza Huget.

Colter part en pleine nature afin d'aider un père à retrouver ses enfants. Ils ont été vus pour la dernière fois dans un avion signalé perdu pendant une tempête et transportant un mystérieux client...



21h00

MANCHESTER BY THE SEA

Drame. Année : 2016. Durée : 135 minutes. Réalisateur : Kenneth Lonergan. Avec Casey Affleck, Michelle Williams, Lucas Hedges, Kyle Chandler, Gretchen Mol, Liam McNeill, Ben O'Brien, Richard Donnelly, Virginia Loring Cooke, Quincy Tyler Bernstine..

Homme à tout faire dans une résidence de Boston, Lee répare, débouche les tuyaux et déblaie la neige en hiver, avant de se réfugier dans son antre, une loge vétuste. À la mort de son frère Joe, marin-pêcheur à Manchester-by-the-Sea, ville côtière où il a grandi, il est désigné comme tuteur de son neveu, Patrick, dont la mère, alcoolique et dépressive, s'est évaporée. Désespéré, il se résigne à embarquer l'adolescent dans sa solitude, mais Patrick résiste, résolu à vivre, aimer et naviguer, au-delà du chagrin...



21h10

LE MOHICAN

Drame. Année : 2024. Durée : 135 minutes. Réalisateur : Frédéric Farrucci. Avec Alexis Manenti, Mara Taquin, Xavier Pietri, Paul Garatte, Marie-Pierre Nouveau, Michel Ferracci, Jean Michelangeli, Luiza Benaissa.

En plein coeur de l'été, Joseph, l'un des derniers bergers du littoral corse, voit son terrain convoité par la mafia pour un projet immobilier. Il refuse de céder. Cela signerait la fin d'un monde. Quand il tue accidentellement l'homme venu l'intimider, il est forcé de prendre la fuite et devient la proie d'une traque sans répit du sud au nord de l'île. Portée par sa nièce Vannina, la légende de Joseph, incarnant une résistance réputée impossible, grandit au fil des jours...





ORAN

28 | 21

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h51
18h59
78%
11 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

25-19
28-14
27-18
39-24
28-22
33-23

Syrie

Le scrutin indirect pour former un Parlement transitoire fixé au 5 octobre



Les élections au suffrage indirect visant à constituer un Parlement transitoire en Syrie se tiendront le 5 octobre prochain, conformément à la déclaration constitutionnelle, a annoncé dimanche la commission électorale syrienne. Le futur Parlement, chargé d'exercer les fonctions législatives durant une période transitoire de cinq ans, doit compter 210 membres: 140 désignés par des comités locaux supervisés par la commission électorale, et 70 directement nommés par le président intérimaire Ahmad al-Chareh. Le scrutin doit se tenir le 5 octobre «dans les circonscriptions électorales des provinces syriennes», a indiqué la commission sur sa chaîne Telegram, sans plus de précisions. Les électeurs qui voteront le 5 octobre sont les membres de comités électoraux désignés à l'avance par les autorités.

Nigéria

Un prêtre assassiné dans une embuscade



Un prêtre a été tué dans une embuscade routière au Nigéria. Il s'agit du P. Matthew Eya, abattu par balle dans la soirée du 19 septembre sur la route Eha-Alumonah-Eha-Ndiagu, dans la région administrative locale de Nsukka, dans l'Etat d'Enugu, au sud-est du Nigéria. Selon les témoignages recueillis par la presse locale, le P. Eya, curé de l'église Saint-Charles à Eha-Ndiagu, a été victime d'une véritable embuscade. Le prêtre rentrait à la paroisse lorsque au moins deux hommes armés à moto ont rattrapé sa voiture en tirant sur les pneus pour l'obliger à s'arrêter. La voiture stoppée, les meurtriers l'ont abattu de plusieurs coups de feu à bout portant. Si le récit des témoins est exact, il ne s'agit donc pas d'une tentative d'enlèvement qui a mal tourné, mais d'un véritable assassinat ciblé. La nouvelle a été confirmée par Mgr Cajetan Iyidobi, chancelier du diocèse de Nsukka, dans un message adressé aux fidèles: «Profondément bouleversé, avec douleur et tristesse, mais dans une totale soumission à la volonté de Dieu Tout-Puissant, je vous informe du décès tragique d'un autre de nos frères, le P. Matthew Eya».

Agressions sionistes au Liban

Le président appelle l'ONU à faire respecter le cessez-le-feu

Le président du Liban, Joseph Aoun, a condamné l'attaque sioniste sur la ville de Bint-Jbeil, dans le sud du pays, appelant la communauté internationale à exercer des pressions sur l'entité sioniste afin qu'elle respecte l'accord de cessez-le-feu. Dans un communiqué de son service de presse, le président libanais a qualifié la frappe aérienne de l'armée sioniste de massacre sanglant, qui a fait cinq martyrs, dont trois enfants. « Alors que nous participons à l'Assemblée générale de l'ONU à New York pour discuter des questions de renforcement de la paix et de protection des droits de l'homme, (l'entité sioniste) continue de violer l'accord de cessez-le-feu dans le sud du Liban du 27 novembre 2024 », a-t-il souligné. « Nous estimons que la communauté internationale ne doit pas rester silencieuse et nous l'appelons à exercer des pressions sur (l'entité sioniste) pour retirer ses troupes du territoire libanais et respecte le cessez-le-feu ». Le président a ajouté qu'il attendait des actions décisives de la part de la communauté internationale, sponsors de l'accord de cessez-le-feu dans le sud du Liban. « Lorsque des enfants meurent, il est impossible de discuter des perspectives d'un règlement pacifique au Moyen-Orient », a-t-il dit. Auparavant, le ministère de la Santé libanais avait indiqué que l'attaque d'un drone sioniste à Bint-Jbeil avait fait cinq martyrs, dont trois enfants, et que deux autres civils avaient été transportés à l'hôpital avec des blessures. Selon le ministère de l'Intérieur du pays, malgré l'accord de cessez-le-feu, l'entité sioniste a mené depuis le début de l'année plus de 4.500 incursions sur le territoire libanais. Ces agressions ont fait depuis le début



de l'année 248 martyrs et 675 blessés. Au moins cinq personnes ont été tuées dimanche, dont trois enfants, dans une frappe de drone sioniste ayant visé la ville de Bint Jbeil, dans le sud du Liban, a annoncé le ministère libanais de la Santé. La frappe a visé une moto, selon l'agence nationale d'information Ani. Le Premier ministre libanais Nawaf Salam a dénoncé un « nouveau massacre » commis par l'entité sioniste et « un crime déli-

béré contre des civils ». Les Etats garants de l'accord de cessez-le-feu « doivent exercer la plus forte pression » sur l'entité sioniste afin qu'elle mette immédiatement fin à ses agressions, se retire des territoires libanais occupés et libère les détenus, a-t-il ajouté. L'entité sioniste mène régulièrement des attaques au Liban, malgré un accord de cessez-le-feu qui a mis fin en novembre 2024 à plus d'un an de conflit.

Après le massacre de 75 fidèles dont 11 enfants au Soudan

L'ONU exige une enquête

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé lundi que 11 enfants ont été tués lors d'une attaque contre une mosquée dans l'ouest du Soudan, qui a fait au total 75 morts. En effet, l'agence a appelé à une enquête rapide et approfondie. Vendredi, l'armée soudanaise a accusé le groupe paramilitaire des Forces de soutien rapide (FSR) d'avoir mené une frappe de drone contre la mosquée Al-Safiya, à El-Fasher, capitale de l'État du Darfour-Nord, tuant plus de 75 fidèles. Les FSR n'avaient pas réagi lundi soir. «Les premiers rapports indiquent qu'au moins 11 enfants âgés de 6 à 15 ans ont été tués dans cette attaque meurtrière, qui a touché non seulement la mosquée mais aussi des habitations voisines. Beaucoup d'autres enfants ont été blessés», a déclaré la directrice de l'UNICEF, Catherine Russell, dans un communiqué publié sur le réseau social amé-

ricain X. «Depuis plus de 500 jours, les enfants d'El-Fasher subissent un siège implacable imposé par les Forces de soutien rapide», a-t-elle écrit. «Les enfants sont piégés par la violence, avec un accès limité à la nourriture, à l'eau potable et aux soins de santé, et contraints de vivre des horreurs qu'aucun enfant ne devrait jamais voir», a-t-elle ajouté. «Il est révoltant que des enfants continuent d'être tués, mutilés et traumatisés dans un conflit qu'ils n'ont pas déclenché et qu'ils ne peuvent contrôler», a poursuivi Russell. Elle a insisté sur le fait que «toutes les parties à ce conflit doivent cesser ces attaques, respecter leurs obligations au titre du droit international humanitaire et garantir à tout moment la protection des enfants». «La vie des enfants est en jeu et l'impunité ne peut être tolérée. Il faut une enquête rapide et approfondie sur ces atrocités, et les responsables doivent être pleinement tenus pour comp-

te», a-t-elle conclu. Le Conseil de souveraineté transitoire du Soudan a condamné cette attaque contre la mosquée, la qualifiant de «crime qui déshonore l'humanité». Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Soudan a également dénoncé le ciblage de la mosquée et appelé à une enquête. Depuis le 10 mai 2024, les Forces de soutien rapide imposent un blocus sur El-Fasher, en dépit des avertissements internationaux concernant les risques pour cette ville, qui constitue un centre névralgique des opérations humanitaires dans les cinq États du Darfour. Depuis avril 2023, les affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR ont fait plus de 20 000 morts et déplacé 15 millions de personnes, selon l'ONU et les autorités. Toutefois, une étude menée par des universités américaines estime le bilan des victimes à environ 130 000.